

5943
Tome IX

1975

Fasc. 2

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

(Publication trimestrielle)



45, rue de Buffon

PARIS-V*

DIRECTEUR : Jean Bourgogne

COMITE DE DIRECTION : G. Bernardi, Dr H. Cleu, C. Herbulot, H. Marlon,
H. Stempffer, H. de Toulgoët, P. Vlette.

ABONNEMENTS

(Quatre fascicules)

France, Union française, Communauté européenne	58 F
Etranger	65 F

Versements à adresser impersonnellement à la revue *Alexandor*, 45, rue de Buffon, 75005 Paris ; compte chèques postaux : Paris 17 476 09.

Les abonnements partent du début de chaque année ; tout abonnement pris en cours d'année donne droit à la totalité des fascicules de l'année. Les renouvellements sont dus en janvier.

ANNEES ANCIENNES

France	40 F
Etranger	50 F
Port en plus	

COMITE DE DETERMINATION

Les spécialistes dont les noms suivent acceptent de déterminer les matériaux qui leur sont soumis mais seulement après entente préalable. Nous rappelons qu'il est d'usage d'offrir au déterminateur, s'il le désire, une partie du matériel communiqué, en remerciement pour son travail.

Macropsychides éthiopiennes : J. BOURGOGNE, Muséum d'Histoire naturelle, 45, rue de Buffon, Paris V^e.

Pterophoridae pal. : L. BIGOT, Biologie Générale, Faculté des Sciences de Saint-Jérôme, Marseille, 13^e (B.-du-R.).

Zygaenidae du globe, notamment *Procris* : F. DUJARDIN, 25, rue Guiglla, Nice (A.-M.).

Noctuidae pal., *Plusiinae* du globe : C. DUFAY, 18, avenue Paul-Doumer, 69630 Chaponost.

Arctiidae pal. et éthiopiens : H. DE TOULGOËT, 25, rue de la Bienfaisance, Paris, VIII^e.

Attacidae pal. et éthiopiens : P.-C. ROUGEOT, 45, rue de Buffon, Paris, V^e.

Attacidae américains : C. LEMAITRE, 17, rue d'Edimbourg, Paris 8^e.

Sphingidae amér. : R. LACHY et D. FREICHE, 45, r. de Buffon, 75005 Paris.

Parnassiinae : C. EISNER, Den Haag, Kwekerijweg, 5, Pays-Bas.

Pieridae et *Lycaenidae* pal. ; *Pieridae*, *Nymphalidae*, *Danaidae* éthiopiens : G. BERNARDI, 45, rue de Buffon, Paris V^e.

Lycaenidae éthiopiens et néarctiques : H. STEMPFER, 4, rue Saint-Artoine, Paris, IV^e.

Nymphalidae sud-amér. : H. DUSCIMON, Lab. de Zoologie, E.N.S., 46, rue d'Ulm, Paris 5^e.

Satyridae d'Afrique tropicale : M. COMDAMIN, I.F.A.N., Dakar, Sénégal.

Erebidae : P. WILLIEM, B.P. 22, 71202 Le Creusot.



ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

Tome IX

1975

Fasc. 2

SOMMAIRE

J. PUECH. Quelques anomalies de <i>Parnassius</i> [Papilionidae]	49
J. BOUGGOSSE. Une nouvelle revue entomologique	52
Is. Bibliographie	52
G. THOMSON. Les races de <i>Maniola jurtina</i> L. en France et pays voisins [Lép. Satyridae] (suite et fin)	53
C.-E.-E. RANGS. Lépidoptères Hétérocères inédits des collections du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris	67
E. DE BROS. La bourse aux Insectes de Bâle	75
G. BERNARDI. Contribution lépidoptériste française à la Cartographie des Invertébrés européens (C.I.E.), II. Liste complémentaire de responsables ..	77
G.-Chr. LUQUET. Id. III. Création d'une section de Microlépidoptéristes	77
G. BOUYSSOU. Pour le fichier entomologique français	79
E.P. WILTSHIRE. <i>Photedes morrisii</i> (Dale) espèce nouvelle pour la faune française [Noctuidae Amphipyridae]	81
H. HEIM DE BALSAC et M. CHOUL. Les Lépidoptères de la Gaume franco-belge (suite)	85

QUELQUES ANOMALIES DE *PARNASSIUS*

[PAPILIONIDAE]

par Jean PUECH

Quand on part pour la chasse aux papillons, il semble qu'il y ait peu de chances d'imprévu ; on sait d'avance ce que l'on peut prendre et ce que l'on cherche. Et tout l'inconnu paraît se limiter à savoir si l'on trouvera ou non.

On a pourtant parfois de bonnes surprises ; c'est ce qui m'arriva le 12 août 1971, au Mont-Dore. Il était plus de midi ; je descendais rapidement de la montagne où je m'étais déjà trop attardé à guetter les

Parnassius apollo, quand l'un de ceux-ci se leva devant moi. Il me fit une bizarre impression : c'était bien un *apollo*, et pourtant il y avait quelque chose d'anormal. Le papillon se posa ; je le pris. Il n'avait pas d'ocelles rouges : ils étaient remplacés par des taches noires assez réduites. De plus, les taches cellulaires des antérieures sont nettes, arrondies et légèrement plus petites que sur les papillons normaux de la localité (ssp. *arvernensis* f. *planeixi* Eisner) ; les autres taches des antérieures sont absentes : la zone hyaline s'achève brusquement peu au-dessous de la nervure 4 ; la décoration submarginale est à peine tracée par un léger semis d'écailles noires. Les massues antennaires, principalement celles de l'antenne droite, sont plus allongées.

Le 21 juillet 1972, près de La Chavade, j'ai pris une femelle d'*apollo* dont les ocelles, surtout les inférieurs, étaient très largement cernés de noir et aplatis. De plus, le bord externe des postérieures est très nettement et très régulièrement hyalin.

Le 30 juillet 1973, dans l'un des contreforts sud du massif de Mercoire, j'ai pris une femelle d'*apollo* dont l'ocelle inférieur de chaque aile postérieure est allongé en forme de poire. Le bord de toutes les ailes est très largement et très régulièrement hyalin.

Le 28 juin 1973, dans un site à *Parnassius mnemosyne* de la haute Ardèche, je vis voler un papillon étrange ; c'était bien le vol du *mnemosyne*, mais cette couleur fumée ne ressemblait à rien de connu : ce ne pouvait être qu'une aberration. Je réussis à capturer ce papillon. Le dessus est normal comme couleur, quoique peut-être légèrement plus sombre. Mais le dessous est roussâtre. Cette teinte n'est pas uniformément étalée : elle occupe seulement la partie centrale de l'espace entre les nervures, celles-ci étant bordées d'une teinte très nettement plus claire sinon normale. Il s'agit d'une femelle, dont le sphragis n'est pas collé sur le côté droit vers lequel il semble déporté, car son axe est très à droite de l'axe de l'abdomen (à gauche sur la photo qui représente la face ventrale).

En 1971, M. GAUTHIER, grand spécialiste de l'entomologie du Mont Ventoux, m'a envoyé une série de *P. apollo* de cette montagne. En les étalant, j'ai trouvé un exemplaire très curieux, unissant une malformation et une aberration localisées sur le côté droit seul. Le bord externe des deux ailes droites est atrophié très irrégulièrement (ce qui peut provenir d'un traumatisme de la chrysalide ?). A part cette zone bordière, l'aile droite antérieure est absolument semblable à l'aile gauche, aire post-discole comprise. Ces caractères sont ceux d'une malformation.

Mais à l'aile postérieure droite, l'anomalie intéresse une plus grande partie de l'aile qui est très réduite : l'ocelle costal, sans être très différent de son symétrique, s'en distingue très nettement, principalement par son grand axe. La cellule semble légèrement plus étroite. L'ocelle inférieur est devenu une tache noire très allongée au centre de laquelle quelques rares écailles rouges, visibles seulement à la loupe, sont mêlées aux écailles noires. La zone noire et la tache du bord abdominal sont dissymétriques par rapport à celles de l'aile gauche.



Fig. 1 à 5. Les exemplaires, légèrement réduits, sont numérotés sur la photo dans l'ordre de leur description dans le texte.

1. *Parnassius apollo arvernensis* forma *planeixi*, ♂. Mont-Dore. — 2. *P. apollo* ♀, La Chavade. — 3. *P. apollo* ♀, Mons de Mercolre, à moins de 15 km à vol d'oiseau de certaines stations de la ssp. *lozerac* du Mont Lozère. — 4. *P. mnemosyne vivaricus* ♀, Massif de Bauzon. — 5. *P. apollo venaisianus* ♂. Mont Ventoux.

Le resserrement et l'allongement de l'ocelle ne semblent pas pouvoir s'expliquer par la déformation de l'aile ; celle-ci s'étant moins allongée vers le bord externe normal, l'ocelle aurait dû s'aplatir et non pas s'allonger dans ce sens. Les anomalies de la décoration semblent indépendantes de la malformation et suggèrent plutôt une aberration, ou, au contraire, elles résulteraient d'une même cause.

UNE NOUVELLE REVUE ENTOMOLOGIQUE

par J. BOURGOGNE

Sur l'initiative de notre collègue M. G. Bouvssou, appuyé par plusieurs autres lépidoptéristes, la revue *Rutilus* vient de naître avec son numéro 1 daté de juin 1974.

Cette publication en ronéotypie, de grand format (21 × 29,5 cm), porte en sous-titre « Bulletin du groupe entomologique picard » et son siège est établi chez M. G. Bouvssou, 73, rue de Paris, Laneuvilleroy, 60190 Estrées-Saint-Denis.

On trouve dans ce premier numéro plusieurs notes et articles : *Lycaena dispar* et sa répartition, avec carte (M. Duquoy) ; chasse aux Hétérocères dans la région d'Amiens, avec liste (Id.) ; observations sur *Mimas tiliae* (A. Gesson) ; étude sur *Papilio alexanor* et ses plantes nourricières (G. Bouvssou) ; création d'un fichier sur les Lépidoptères de France, contenant des données morphologiques, biologiques, biogéographiques et des figures. On trouvera par ailleurs, dans *Alexanor*, des précisions sur ce fichier, rédigées par M. Bouvssou.

Notre revue adresse à *Rutilus* tous ses souhaits de réussite et de prospérité.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre Doignon. Les Macrolépidoptères observés par Jean Vivien dans le massif de Fontainebleau, le Val du Loing et la Brie (*Bull. Assoc. Natur. Vallée du Loing*, XLVII, 1973, p. 108-132 [ronéotypé]).

Ce catalogue contient 702 espèces de Lépidoptères, la plupart Macrolépidoptères, observées par Jean Vivien et quelques autres entomologistes. La région comprend les localités bien connues de la vallée de la Seine. La nomenclature utilisée est assez ancienne, mais il est facile de s'y retrouver à l'aide du Catalogue Lhomme. Nous avons remarqué quelques erreurs (difficilement évitables), telles que l'oubli de *Pieris mannii* ou l'indication erronée d'*Epinephele ida* ou d'*Oreopsyche angustella* ; des fautes de frappe, dont des capitales souvent employées dans les noms spécifiques. Ces défauts n'empêchent pas ce travail d'être une importante contribution faunistique, résultat d'observations s'échelonnant depuis 1927, qui ont permis d'établir une liste impressionnante, notamment en ce qui concerne les Noctuelles et les Géomètres. Ce catalogue sera très utile et on ne peut que féliciter l'auteur de ces patientes observations, Jean Vivien, ainsi que Pierre Doignon qui les a rassemblées pour en faire profiter les entomologistes.

J. BOURGOGNE.

LES RACES DE *MANIOLA JURTINA* L. EN FRANCE ET PAYS VOISINS

(suite et fin)

[LEP. SATYRIDAE]

par George THOMSON

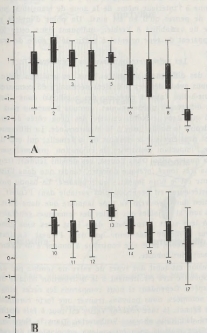


Fig. 4. — Diagrammes de répartition du facteur F (A, au nord ; B, au sud). Pour chaque localité (indiquée par un numéro) : trait épais, déviation standard ; trait fin horizontal, valeur moyenne de F ; trait fin vertical, répartition.

1, Falaise (Calvados). — 2, Guernanville (Eure). — 3, Le Quesney (Seine-Maritime). — 4, Beauvais (Oise). — 5, Feucherolles (Seine-et-Oise). — 6, Châlons-sur-Marne (Marne). — 7, Chaumont-en-B. (Haute-Marne). — 8, Besançon (Doubs). — 9, Verbier (Valais). — 10, Santander, Espagne. — 11, Oléron (Basses-Pyrénées). — 12, Brassac (Tarn). — 13, Sérignac (Gard). — 14, Fontaine-de-Vaucluse (Vaucluse). — 15, Digne (Alpes-de-Haute-Provence). — 16, St-Vallier (Alpes-Maritimes). — 17, Col de Tende (Alpes-Maritimes).

Une autre illustration de l'élargissement de la zone de transition du sud au nord peut être observée si nous rapportons la chute de la moyenne à la distance est-ouest séparant deux exemplaires : en examinant la distance séparant l'exemplaire occidental situé le plus à l'est de la limite orientale de la zone de transition nous trouvons que dans le nord la chute de la moyenne entre Feucherolles (Yvelines) et Besançon — soit 400 km — est égale à 1,0. Ce résultat est à comparer avec la distance de 60 km séparant St-Vallier du Col de Tende où la chute de la moyenne est égale à 0,7. Il est difficile de dire s'il y a une diminution vers l'est de la moyenne à l'intérieur même de la zone de transition, mais il y a des raisons de penser qu'il en est ainsi. Un point d'intérêt particulier est la chute de variabilité à Verbier, indiquant dans cette localité un isolement apparent du type oriental à partir de la zone de transition.

LES PHÉNOTYPES ORIENTAUX ET OCCIDENTAUX

En raison des différences constatées dans les genitalia entre les deux zones que nous avons définies il devient nécessaire de comparer les phénotypes (c'est-à-dire l'aspect extérieur des papillons) dans l'Est et dans l'Ouest. Les différences phénotypiques, quoique beaucoup plus marquées dans le Sud que dans le Nord, existent des deux côtés de la ligne de transition, depuis la Suède jusqu'à la Méditerranée. La différence la plus frappante est peut-être sur le dessous de la femelle, qui est, dans l'Est, dépourvu de l'important contraste de coloration, présenté par la ligne médiane aux quatre ailes. Dans l'ouest, ces dessins tendent fréquemment vers un sépia très foncé, presque noirâtre, tandis que dans l'Est la tonalité dominante est le brun jaunâtre ou rougeâtre. La bande postmédiane des ailes postérieures est beaucoup plus variable dans l'Ouest, mais elle appartient bien moins souvent au type jaunâtre que dans l'Est. Les macules fauves sont si variables que seules des remarques générales peuvent être faites à leur sujet ; cependant, dans l'Est elles sont généralement d'une couleur beaucoup plus terne que dans l'Ouest. La forme d'aile également est variable, mais elle contribue à donner à la forme occidentale son aspect plus robuste.

La distribution est-ouest des types de valve ne semble pas au premier abord correspondre très étroitement à la distribution connue des phénotypes de l'espèce. Cependant si nous comparons les races géographiques qui ont été nommées, nous pouvons trouver une forte corrélation. Dans le Sud de la France, la race *miscens* Verity est tout à fait distincte de la race du Nord de l'Italie *phormia* Fruhstorfer. Dans le Nord la situation est moins claire mais la race britannique principale a été séparée du reste de la Suède. Même la race transitionnelle de Marstrand (Suède occidentale) a été jugée différente de celle de l'Est de la Suède avant qu'il y ait confirmation par l'étude des genitalia. Puisque les principales différences dans les dessins des ailes se trouvent chez les femelles, il est assez difficile d'établir des corrélations entre ces dessins et les genitalia des mâles. Aucune différence est-ouest correspondante n'a été jusqu'ici trouvée dans les genitalia femelles ; de même il n'y a aucune corrélation individuelle entre la valve et les dessins alaires.

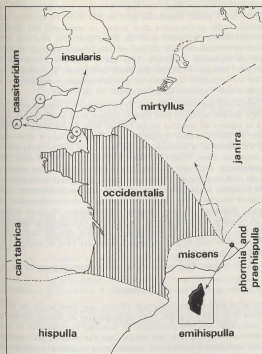


Fig. 5. — Races géographiques et sous-espèces de *Maniola jurtina*.

ESPÈCES OU SOUS-ESPÈCES

Il faut maintenant se demander si les types de genitalia ont une valeur spécifique. Dans le sud où les différences morphologiques sont si grandes et où la limite entre les deux zones est si nettement marquée, l'idée qui se présente est que les types orientaux et occidentaux pourraient bien représenter des espèces distinctes. Cependant il existe dans le Midi des espèces transitionnelles, notamment au Col de Tende (et peut-être dans d'autres localités de cette région) et dans l'ensemble de la Corse et de l'île d'Elbe : là on rencontre ensemble les deux types oriental et occidental mélangés à un très grand nombre d'intermédiaires. De plus dans le nord la transition morphologique d'ouest en est est si progressive que,

vu la distribution allopathique des deux types et la zone de contact étant ce qu'elle est, il paraît improbable qu'il en soit ainsi. La variation dans les genitalia telle qu'elle existe chez *jurtina* ne représente pas nécessairement des différences spécifiques : de telles structures sont très utiles pour les déterminations mais ne peuvent jamais remplacer les véritables critères de séparation spécifique. Tant que le contraire n'aura pas été prouvé par l'élevage et (ou) par une étude cytologique, la meilleure solution est de considérer les types de genitalia comme représentants des sous-espèces, des groupes de sous-espèces, ou des races.

La complexité apparente des races de *jurtina* devant laquelle nous nous trouvons devient beaucoup plus logique lorsque nous examinons la situation à la lumière du matériel étudié tout au long de cet article. En effet l'espèce est manifestement typique. D'abord, il y a la race à vaste répartition s'étendant de la Baltique dans le Nord, à la Méditerranée dans le Sud, jusqu'aux Alpes, Vosges et Jura dans l'Ouest, et l'Oural dans l'Est ; à l'intérieur de cette race il n'existe plus qu'un faible cline allant du Nord au Sud et d'Est en Ouest. Une partie de l'ancêtre de *jurtina* a donné naissance à une forme occidentale de cette race largement répandue, lignée beaucoup plus variable évoluant en de nombreuses races plus ou moins distinctes. Le long du périmètre entourant les races occidentales et orientales très répandues s'est produit l'isolement géographique classique — quatre vers le Nord-Ouest, peut-être une ou deux vers le Sud-Ouest, trois vers le Sud, au moins trois vers l'Est et peut-être une ou deux vers le Nord.

Les races existant dans notre région sont représentées sur la fig. 5.

TAXONOMIE

Bien qu'on puisse raisonnablement affirmer que dans le cas de *jurtina* la nature et la répartition des races géographiques en Europe occidentale sont maintenant très bien comprises, un problème de taxonomie se pose : en raison des différences de nature séparant ces races, il est impossible de leur appliquer à toutes une nomenclature standard uniforme. Les races distinctes et relativement homogènes occupant une aire relativement étendue ne présentant pas de problème ; mais une décision doit être prise au sujet de la limite qui sépare celle-ci des populations individuelles distinctes (demes).

Mon opinion au sujet de la reconnaissance de race a été faite en tenant compte de tous les facteurs applicables — genitalia, dessins alaires, présence ou absence de cline et (seulement dans un petit nombre de cas et en relation avec les caractères morphologiques) la position géographique par rapport à l'ensemble de l'aire occupée par l'espèce. En résumé, je ne pense pas que le terme de race puisse être adopté pour une simple population distincte, à moins que celle-ci ne se différencie logiquement et nettement par plus d'un caractère. De même divers degrés de variation à l'intérieur d'un cline ne devraient pas être considérés comme des taxa sauf en cas de section bien tranchée distincte de sections voisines (avec, dans certains cas, une zone d'intergradation secondaire entre elles).

Le plus souvent même la dénomination des formes extrêmes d'un cline est discutable, à moins que ces formes ne diffèrent considérablement l'une de l'autre.

Des races de *jurtina* une fois mises à leur place systématique, une question se pose, celle des termes à employer pour ces catégories infra-spécifiques. En choisissant ceux-ci j'ai cherché à être objectif mais les décisions ainsi prises, inévitablement, satisferont les uns et pas les autres. En considérant la zoogéographie des races de *jurtina*, je ne pense pas que de nombreuses races décrites soient injustifiées. L'emploi de trois catégories systématiques (quatre si nous y incluons les noms des groupes) donne de la souplesse et tend vers la systématique d'une espèce qui échappe aux essais de catégorisation.

Le terme de « race » ayant été employé comme synonyme de « sous-espèce », il est important de définir les différentes catégories taxonomiques telles qu'elles sont employées dans cet article :

Sous-espèces. « Ensemble géographiquement défini de populations locales différant taxonomiquement d'autres divisions semblables de l'espèce » (Mayn, 1969), ces dernières occupant des régions séparées et souvent contiguës.

Races. Groupe géographiquement défini de populations présentant des caractères distinctifs chez la plupart ou chez tous les individus de ces populations, mais non considéré comme sous-espèce pour les raisons suivantes :

- a, ou ces caractères ne diffèrent pas de façon significative de ceux d'autres races géographiques ;
- b, ou bien les populations constituant la race représentent un stade intermédiaire à l'intérieur d'un long cline passant d'une sous-espèce à l'autre ;
- c, ou encore le matériel examiné (c'est-à-dire cité par le descripteur) est insuffisant pour justifier l'établissement d'une sous-espèce.

Forme. Race de sous-espèce potentielle mais non considérée comme telle car aucune séparation taxonomique ne serait actuellement justifiée dans ce cas ; ou encore population ou groupe de populations décrit comme sous-espèce ou race distincte mais que je considère comme synonyme, ou à peine distincte, d'une race ou d'une sous-espèce déjà décrite.

Dans ce qui suit j'ai évité toute synonymie injustifiée, ainsi que la répétition de descriptions qui peuvent se trouver ailleurs : je me contente de donner les références bibliographiques de ces descriptions. Cependant, lorsqu'aucune description détaillée n'a été publiée, ou quand les descriptions (originales ou subséquentes) sont trompeuses, j'ai rédigé une nouvelle description.

L'« envergure alaire » moyenne est celle des exemplaires extrêmes représentant ici le double de la distance entre le centre du thorax et l'apex de l'aile antérieure :

Maniola jurtina hispulla

Hispulla Esper, 1805, p. 11, pl. CXIX.

Hispulla Hübner, 1805, p. 27, fig. 593-596.

Localité typique : Lisbonne (ESPER, 1805, loc. cit.).

Genitalia : type occidental.

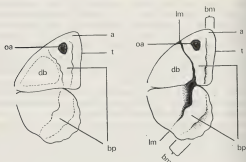


Fig. 6. — Nomenclature des termes employés dans les descriptions de l'ornementation alaire. — a, apex. — bm, bande marginale. — bp, bande postmédiane. — db, aire disco basale. — lm, ligne médiane. — oa, ocelle apical. — t, termen. (A gauche, face dorsale ; à droite, face ventrale).

DESCRIPTION. *Mâle*. 52 mm (minimum 48,0 mm ; maximum 58,0 mm).

Dessus. Ecaillagement fauve des ailes antérieures orange sous forme de semis et variable. Ocelle apical plutôt petit mais parfois assez grand, diffus et indistinctement pupillé. Bande androconiale bien définie, s'étendant fréquemment au-delà de la nervure 3. Aile postérieure sans écaillagement fauve.

Dessous. Aire disco-basale de l'aile antérieure jaunâtre clair ou fauve rougeâtre, à peine distincte de la bande postmédiane, avec une ligne médiane indistincte. Bande marginale et termen grisâtres ou brun grisâtre presque dépourvus de stries. Ocelle apical généralement assez petit et unipupillé, entouré de fauve clair. Aire disco-basale de l'aile postérieure et bande marginale grisâtres ou brun grisâtre. Bandes postmédianes plus claires, habituellement avec 2 à 4 ocelles, non pupillés et cerclés de fauve. Aile presque sans stries.

Femelle. 54,7 mm (minimale 52,0 mm ; maximale 58,0 mm).

Dessus. Ecaillagement fauve de l'aile antérieure orangé, pénétrant nettement dans l'aire discale. Bande posmédiane importante, parfois brisée le long des nervures par la teinte de fond. Ocelle apical grand, généralement bipupillé. Alles postérieures presque toujours avec une bande postmédiane fauve.

Dessous. Aire disco-basale de l'aile antérieure fauve rougeâtre contrastant avec la bande postmédiane plus claire pourvue d'une ligne médiane

distincte. Bande marginale sombre, termen grisâtre ou jaune grisâtre foncé, proximale plus sombre, légèrement strié.

DIAGNOS. Diffère de *jurtina* (d'Afrique du Nord) par sa taille plus petite et ses parties fauves moins marquées.

RÉPARTITION. Espagne, Portugal et Sud-Est de la France, sous forme de race *miscens* dans cette dernière région ; également aux Baléares et probablement aussi en Sardaigne.

DISCUSSION. L'*hispulla* espagnol est un insecte extrêmement variable et certaines populations des régions septentrionales et montagnardes de la Péninsule ibérique devraient probablement être rattachées à la race *cantabrica* Agenjo (du nord des Monts Cantabriques) ou *miscens*.

Race *miscens* Verity

Maniola jurtina race *miscens* Verity, 1953, p. 268.

Localité typique : Saint-Barnabé, Alpes-Maritimes (VERITY, 1953, *loc. cit.*).

DESCRIPTION : voir VERITY, 1953, *loc. cit.* Mâle. 52,4 mm (minimum 46,0 mm ; maximum 59,0).

Dessus. Ecaillage fauve des antérieures orangé parfois jaunâtre sous forme de semis et variable, occasionnellement formant une bande sous l'ocelle ou s'étendant vers la base. Ocelle apical modérément grand distinctement pupillé de blanc. Bande androconiale très bien définie s'étendant rarement au-delà de la nervure 3.

Dessous. Aire disco-basale de l'aile antérieure fauve clair à peine distincte de la bande postmédiane sans ligne médiane. Bande marginale et termen grisâtres, généralement presque sans stries. Ocelle apical modérément grand, habituellement unipupillé. Aire disco-basale et bande marginale de l'aile postérieure grisâtres ou brun grisâtre clair. Bande postmédiane un peu plus claire, généralement avec 2 à 4 ocelles cerclés de fauve. Aile habituellement presque sans stries.

Femelle. 56,7 mm (minimum 50,0 ; maximum 51,0 mm).

Dessus. Ecaillage fauve de l'aile antérieure orangé, parfois jaunâtre et sous forme de suffusion ou s'étendant largement dans l'aire discale. Bande postmédiane bien définie, parfois interrompue le long des nervures par la teinte de fond. Ocelle apical modérément grand, quelquefois bipupillé. Ailes postérieures souvent avec une bande postmédiane fauve ou une suffusion étendue.

Dessous. Aire disco-basale de l'aile antérieure fauve clair ou fauve rougeâtre clair, légèrement plus claire que la bande postmédiane, et avec une ligne médiane distincte. Bande marginale et termen grisâtres, brun grisâtre clair ou jaune grisâtre légèrement striés. Ocelle apical modérément grand, souvent bipupillé. Aire disco-basale postérieure et bande marginale de l'aile postérieure grisâtres, ou brun grisâtre clair, souvent sans ocelles. Ailes légèrement striées.

DIAGNOSE. Diffère d'*hispulla* par la couleur des ailes postérieures de la femelle et en étant généralement moins brillamment et plus régulièrement marqué de fauve.

RÉPARTITION. Sud-Est de la France : départements des Alpes-Maritimes, Var, Basses et Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Drôme, Gard et peut-être aussi Ardèche, Hérault, Aude et Pyrénées-Orientales.

VARIATION. L'extension de la teinte fauve et la taille de l'ocelle apical dans les deux sexes varient considérablement bien que les dessins du dessous de la femelle approchent rarement ceux de la sous-espèce *occidentalis*.

Maniola jurtina occidentalis Pionneau

Epinephile janira ab. *occidentalis* Pionneau, 1924 : 58.

Epinephile janira ab. *meridionalis* Pionneau, 1924 : 58.

Localité typique : France occidentale (PIONNEAU, 1924, loc. cit.).

Genitalia : type occidental, parfois avec des types reliques de transition.

DESCRIPTION. Mâle. 50,1 mm (minimum 46,0 mm ; maximum 55,0 mm).

Dessus. Teinte fauve orangé en suffusion et variable, mais habituellement réduite à un anneau autour de l'ocelle. Ocelle apical assez petit, diffus et indistinctement pupillé. Bande androconiale en suffusion, ne dépassant pas la nervure 3. Aile postérieure dépourvue de fauve.

Dessous. Aire disco-basale de l'aile antérieure fauve ou fauve clair, à peine plus foncée que la bande postmédiane, généralement sans ligne médiane. Bande marginale et termen gris brun légèrement striés. Ocelle apical assez petit, généralement unipupillé. Aire disco-basale et bande marginale de l'aile postérieure gris brun. Bande postmédiane légèrement plus claire, habituellement avec 2 ou 3 ocelles non pupillés et cerclés de fauve.

Femelle. 54,3 mm (minimum 50,0 mm ; maximum 60,0 mm).

Dessus. Ecaillage fauve, jaunâtre ou orange, sous forme de suffusion dans les aires discales. Bande postmédiane généralement bien définie, fréquemment interrompue le long des nervures par la teinte de fond. Ocelle apical modérément grand, souvent bipupillé. Aile postérieure généralement pourvue d'une suffusion postmédiane ou d'un simple point fauve.

Dessous. Aire disco-basale de l'aile antérieure fauve rougeâtre, fauve foncé ou fauve, plus foncée que la bande postmédiane, habituellement avec une ligne médiane distincte ou assez foncée. Bande marginale et termen légèrement grisâtres, gris brun foncé ou fauve jaunâtre foncé. Bande postmédiane grisâtre, grisâtre clair ou jaunâtre, avec 0 à 2 ocelles non pupillés. Ailes modérément ou assez fortement striées.

DIAGNOSE. Diffère de la race *miscens* par sa taille plus petite et par la teinte fauve considérablement moins étendue chez la femelle ; également par l'ocelle apical plus petit et plus foncé.

RÉPARTITION. France, au sud et à l'ouest de l'aire de la sous-espèce *miryllus* et au nord et à l'ouest de l'aire de la race *miscens*.

VARIATION. La bande fauve postmédiane du dessous de l'aile antérieure chez la femelle est d'une étendue variable de même que la bande fauve de l'aile postérieure.

Les différentes formes de couleur du dessous de l'aile postérieure de la femelle sont mal définies, tendant tantôt à un gris uniforme, tantôt à un jaune assez brillant.

DISCUSSION. PIONNEAU écrit au sujet de la var. *meridionalis* (1936) : « Dans le Sud-Ouest de la France, en Gironde, on ne rencontre pour ainsi dire que cette race... ». De même sa description originale de l'ab. *meridionalis* est sans conteste vague : « ... qui est d'une manière générale d'un brun très foncé dans le Midi de la France ».

On ne peut tirer aucune conclusion utile d'une description aussi trompeuse. J'ai examiné un certain nombre de séries représentatives de Gironde, de la Dordogne et de la Loire-Atlantique et je ne trouve aucune justification pour les séparer en races distinctes ou même pour reconnaître comme une forme le *meridionalis* de Pionneau.

La région du Nord-Est où cette sous-espèce se confond avec *mirtyllus* est complexe. Les caractères d'*occidentalis* peuvent se trouver dans des populations dont le type de genitalia est transitionnel, et ceux de *mirtyllus* avec des genitalia de type occidental.

Maniola jurtina insularis Thomson

Maniola jurtina insularis Thomson, 1969, p. 53-58, planche I, fig. 1 à 4, 6-8, 11-12.

Localité typique : Ile de Wight (Thomson, 1969, loc. cit.).

Genitalia : type occidental avec les types reliques de transition très exceptionnellement.

DESCRIPTION. Voir THOMSON, loc. cit.

DIAGNOSE. Le dessous de l'aile antérieure du mâle, qui contraste avec la ligne médiane foncée bien marquée, comme est également la coloration brillante du dessous contrasté de la femelle. Le fauve est généralement bien étendu chez la femelle, particulièrement aux ailes antérieures.

RÉPARTITION. Angleterre, Pays de Galles, Ecosse jusqu'à la Clyde dans l'Ouest, et Aberdeen dans l'Est, formant un cline au-delà vers le nord et l'ouest, avec la sous-espèce *splendida* B. White. Atteignant probablement notre région uniquement aux îles Anglo-Normandes, Guernesey et peut-être aussi Jersey.

DISCUSSION. L'*insularis* britannique central est une sous-espèce remarquablement hétérogène avec des populations, dans des localités adjacentes, comprenant des phénotypes tout à fait différents. Une forte tendance à la sous-espèce *mirtyllus* peut être trouvée dans quelques localités du Surrey et il y a des localités dans le Pays de Galles septentrional dans lesquelles les caractéristiques de la race ne sont pas bien marquées.

Maniola jurtina cassiteridum Graves

Maniola jurtina cassiteridum (GRAVES, 1930, loc. cit.).

Localité typique : Îles de Scilly (GRAVES, 1930, loc. cit.).

Genitalia : type occidental.

DESCRIPTION. Voir GRAVES, loc. cit.

DIAGNOSE. Le caractère le plus distinctif de cette race est le remarquable dessous des ailes postérieures de la femelle qui est lourdement strié et présente une bande postmédiane claire, fortement contrastée. Ce caractère appartient aussi au mâle, mais ce sexe se distingue plus facilement par les grands ocelles du dessous des postérieures qui sont cerclés de rouge et souvent pupillés de blanc.

RÉPARTITION. Îles de Scilly et, moins bien caractérisée, l'île de Lundy et Alderney (Îles Anglo-Normandes).

DISCUSSION. Un fait remarquable et probablement significatif est que le *jurtina* de la dernière génération dans l'île de Wight (THOMSON, 1971) présente un dessous chez les deux sexes qui ressemble jusqu'à un certain point à cette race. De plus *cassiteridum* vole (quelquefois encore frais) tout le long du mois de septembre quand les *jurtina* de la péninsule de Cornouaille voisine sont passés ou presque passés.

Quelques femelles de la race de l'île de Lundy tendent vers le *lernes* irlandais.

Maniola jurtina mirtyllus Fourcroy

Papilio mirtyllus Fourcroy (1785, p. 239).

Localité typique non spécifiée. La description de FOURCROY a paru dans un travail sur les Lépidoptères de la région parisienne ; il est par conséquent préférable de considérer la localité typique de la sous-espèce *mirtyllus* comme étant le Nord-Est de la France.

Genitalia : transitionnels, comportant à la fois les types oriental et occidental.

DESCRIPTION. Mâle. 46,8 mm (minimum 43,0 mm. ; maximum 50,0 mm).

Dessus. Couleur fauve de l'aile antérieure orangée, sous forme de suffusion et variable. Ocelle apical assez petit, diffus, indistinctement pupillé. Bande androconiale en suffusion, ne dépassant pas la nervure 3. Aile postérieure sans teinte fauve.

Dessous. Aire disco-basale de l'aile antérieure fauve clair, à peine plus foncée que la bande fauve postmédiane, sans ligne médiane. Bande marginale et termen grisâtres sans stries. Ocelle apical assez petit, habituellement unipupillé. Aire disco-basale de l'aile postérieure et bande marginale grisâtres. Bande postmédiane légèrement plus claire, généralement avec 2 ou 3 ocelles, non pupillés et cerclés de fauve. Aile légèrement striée.

Femelle. 51,7 mm (minimum 45,0 mm ; maximum 57,0 mm).

Dessus. Ecaillage fauve jaunâtre ou orangé présent sous forme de suffusion dans l'aire discale. Bande postmédiane bien définie, non divisée

le long des nervures par la teinte de fond. Ocelle apical modérément grand, généralement unipupillé. Aile postérieure habituellement sans fauve.

Dessous. Aire disco-basale de l'aile antérieure fauve rougeâtre clair, contrastant à peine avec la bande postmédiane plus claire, et avec une ligne médiane distincte. Bande marginale et termen gris jaunâtre ou bien grisâtre légèrement striés. Ocelle apical modérément grand, en général unipupillé. Aire disco-basale et bande marginale de l'aile postérieure gris jaunâtre ou gris brun. Bande postmédiane gris jaunâtre clair ou grisâtre, généralement sans ocelles. Aile légèrement striée.

DIAGNOSE. En plus des genitalia, cette sous-espèce diffère d'*insularis* par le dessous plus uniforme dans les deux sexes et par l'absence de ligne médiane, en dessous de l'aile antérieure du mâle. Elle diffère d'*occidentalis* par sa taille plus petite, et par la moindre extension de la teinte fauve sur le dessus de la femelle.

RÉPARTITION. S.-W. de la Suède, (Norvège), Danemark, Pays-Bas, Belgique et France en gros au nord et à l'est d'une ligne allant du Pas-de-Calais à la frontière franco-italienne (voir carte n° 3).

VARIATION. La teinte fauve du dessous de la femelle est parfois présente aux ailes postérieures, la taille de l'ocelle apical chez les deux sexes est très variable.

DISCUSSION. J'ai conservé FOURCROY comme nom d'auteur de *mirtyllus* comme le fait LAMPKE (1935) ; cela peut ne pas être correct comme le pensent BERNARDI (1950) et SCHMIDT-KOHL (1971).

La sous-espèce *mirtyllus* forme un cline nord-sud dont les limites sont très différentes l'une de l'autre. Dans le Nord, la petite race sombre du Sud-Ouest de la Suède se mélange à la forme centrale relativement constante qui se trouve aux Pays-Bas et dans la plus grande partie du Nord-Ouest de la France. Dans la partie plus méridionale de son aire, nous rencontrons une race particulièrement grande, à teinte fauve assez étendue, dans quelques régions de la Haute-Savoie. Les dimensions données concernent la partie centrale du cline (Belgique) ; les chiffres concernant la population pour le nord et pour le sud sont les suivants :

S.-W. de la Suède, mâle 45,0 mm (minimum 39,0 mm ; maximum 50,0 mm) ; femelle 47,6 mm (minimum 44,0 mm ; maximum 52,0 mm) .

Haute-Savoie, mâle 49,0 mm (minimum 46,0 mm ; maximum 51,0 mm) ; femelle 53,8 mm (minimum 52,0 ; maximum 58,0 mm).

Maniola jurtina emihispulla Verity

Epinephele jurtina race *emihispulla* Verity, 1919 : 124.

Localité : Poggio, Ile d'Elbe (Verrity, loc. cit.).

Genitalia : transitionnels, renfermant les types oriental et occidental.

DESCRIPTION. Voir Verrity, 1953, p. 269.

DIAGNOSE. Les dessins fauves très étendus du dessus de la femelle sont caractéristiques.

RÉPARTITION. Ile d'Elbe, Corse, et peut-être l'extrême sud de l'Italie : également dans une localité au moins des Alpes-Maritimes, juste au dessous du Col de Tende.

DISCUSSION. C'est la seule race à genitalia de type transitionnel dont les dessins se rapprochent de ceux d'*hispulla*. Cependant même ce caractère n'est pas constant et la ligne médiane indistincte du dessous des ailes antérieures est typiquement orientale.

Maniola jurtina janira L.

Papilio janira Linné, 1758, p. 475.

Papilio monoculus Goeze, 1779, p. 285.

Localité typique : Europe (Linné, *loc. cit.*).

Europe Centrale (Vuarry, 1913, p. 184-185).

En raison des différences présentées par les genitalia, la restriction donnée par Vuarry pour la localité typique est inexacte. Une rectification est nécessaire pour éviter une confusion entre la localité typique de *janira* (ssp. de *jurtina* L.) et les ssp. occidentales *mirtyllus* et *occidentalis*. Par conséquent le Sud de l'Allemagne devient la nouvelle localité typique restreinte de la ssp. générale.

Genitalia : type oriental.

DESCRIPTION. *Mâle*. 48,2 mm (minimum 44,0 mm ; maximum 55,0 mm).

Dessus. Teinte orange fauve de l'aile antérieure réduite à un anneau autour de l'ocelle. Ocelle apical assez petit, diffus, indistinctement pupillé. Bande androconiale en suffusion ne s'étendant pas au-delà de la nervure 3.

Dessous. Aire disco-basale de l'aile antérieure d'un fauve rougeâtre clair à peine distincte de la bande postmédiane, sans ligne médiane. Bande marginale et termen grisâtres ou brun grisâtre, non striés. Ocelle apical assez petit, en général unipupillé, quelquefois entouré de fauve clair. Aire disco-basale et bande marginale de l'aile postérieure grisâtres et brun grisâtre. Bande postmédiane légèrement plus claire, généralement avec 2 ou 3 ocelles, non pupillés et cerclés de fauve. Aile très faiblement striée.

Femelle. 51,4 mm (minimum 47,0 mm ; maximum 56,0 mm).

Dessus. Ecaillage fauve de l'aile antérieure orangé ou jaunâtre, présent sous forme de suffusion dans l'aire discale. Bande postérieure très variable, très bien définie, parfois coupée par la teinte de fond le long des nervures. Ocelle apical modérément grand, généralement unipupillé. Aile postérieure généralement sans teinte fauve.

Dessous. Aire disco-basale d'un fauve rougeâtre clair, légèrement plus foncé que la bande submarginale, généralement avec une ligne médiane indistincte. Bande marginale et termen gris jaunâtre ou brun grisâtre, légèrement striés. Ocelle apical modérément grand, généralement unipupillé, mais assez fréquemment bipupillé. Aire disco-basale et bande mar-

ginale de l'aile postérieure gris jaunâtre ou brun grisâtre. Bande post-médiane gris jaunâtre clair ou grisâtre, habituellement sans ocelle. Aile légèrement striée.

DIAGNOSE. Diffère de toutes les autres races orientales par sa petite taille et la réduction du fauve sur le dessus de la femelle.

RÉPARTITION. Finlande, N.-W. de l'U.R.S.S., Allemagne, Suisse, Autriche et extrême nord de l'Italie ; vers l'est, atteint probablement la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Vers le sud se rencontre sous la forme de races *phormia* et *praehispulla*.

VARIATIONS. L'étendue et la forme des dessins fauves du dessus de la femelle varie considérablement, mais elles atteignent rarement ou elles se rapprochent rarement de celles des races qui se trouvent plus au sud. L'ocelle apical peut être assez grand ou petit.

Race *phormia* Fruhstorfer

Epinephela jurtina phormia Fruhstorfer, 1909, p. 12.

Localité typique : Meran, Tyrol méridional (FRUHSTORFER, loc. cit.).

Genitalia : type oriental.

DESCRIPTION. Voir VERITY, 1953, p. 270.

DIAGNOSE. Diffère de *janira* par sa taille plus grande et par la teinte fauve plutôt plus étendue sur le dessus de la femelle.

RÉPARTITION. Italie septentrionale et centrale, à partir de 1.000 à 1.300 m environ. Des formes probablement semblables se trouvent dans la Péninsule Balkanique et la Turquie orientale.

DISCUSSION. *Phormia* est un stade à l'intérieur d'un cline, vers la forme méridionale *praehispulla* et partant du *janira* typique. Les différences entre ces races ne sont ni grandes ni constantes.

Race *praehispulla* Verity

Epinephela jurtina, race *praehispulla* Verity, 1921, p. 210.

Localité typique : Florence (VERITY, loc. cit.).

Genitalia : type oriental.

DESCRIPTION. Voir VERITY, 1953, p. 269.

DIAGNOSE. La taille plus grande et la suffusion fauve très importante du dessus des ailes postérieures de la femelle constituent des caractères distinctifs de cette race.

RÉPARTITION. Non encore bien établie. Italie centrale et méridionale, jusqu'à 900 m environ et, probablement aussi, les régions basses des Balkans et de la Turquie occidentale, rejoignant notre aire seulement dans des localités côtières du Nord-Ouest de l'Italie.

DISCUSSION. Cette race ne représente rien de plus qu'un développement de *phormia*. Sa séparation comme race est discutable.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNARDI (G.), 1950. Les Rhopalocères décrits par GEOFFROY (Rev. fr. Lép., 12, p. 278-281). — 1961. Biogéographie et spéciation de Lépidoptères rhopalocères des îles méditerranéennes (Centre National de la Recherche Scientifique [C.N.R.S.], 94, p. 181-215).
- BERNARDI (G.) et LAGNEL (M.), 1966. Une espèce jumelle reconnue du genre *Maniola* Schrank (Bull. Soc. ent. France, 71, p. 35-40).
- ESPER (E.J.C.), 1805. Schmett. in Abb., suppl. II, p. 11.
- FOURCROY (M.), 1785. Entom. Par., II, p. 239.
- FRUHSTORFER (H.), 1909. (Int. ent. Zeitschr., 3, p. 121).
- GOETZE (J.A.E.), 1779. (Ent. Beitr., 3, p. 285).
- GRAVES (P.P.), 1930. The British and Irish *Maniola jurtina* L. (Entomologist, 63, p. 49-54, 75-81).
- HIGGINS (L.G.), 1969. *Maniola jurtina* and its subspecies (Proc. R. ent. Soc. London [C], 34, p. 1-2).
- HÜBNER (J.), 1805. Sammlung Eur. Schm., p. 27.
- LATTIN (G. DE), 1950. Türkische Lepidopteren, I (Rev. Fac. Sc. Univ. Istanbul, 15, série B, p. 317-318). — 1958. Postglaziale Disjunktion und Rassenbildung bei europäischen Lepidopteren (Verh. deutsch. zool. Ges. Frankfurt, p. 392-403). — 1967. Grundriss der Zoogeographie, Stuttgart.
- LE CERF (F.), 1913. Contribution à la faune lépidoptérologique de la Perse (Ann. Hist. nat., II, p. 42-49).
- LEMPKE (B.J.), 1935. *Maniola* (*Epinephele*) *jurtina* et ses formes (Lam-billionea, 35, p. 71-78, 101-108, 147-153, 172-185).
- LESSI (H. DE), 1952. Révision des anciens *Pararge* (s.l.) et *Maniola* (Ann. Soc. ent. France, vol. 121, p. 61-76).
- LINNÉ (C.), 1758. Syst. Nat., X, p. 475.
- MAYR (E.), 1969. Principles of Systematic Zoology, London.
- PIONNEAU (P.), 1924. (Bull. Soc. Sc. nat. Ouest, série 4, t. IV, p. 38). — 1936. Sur quelques Rhopalocères paléarctiques (L'Echange, 463, p. 18-19).
- SCHMIDT-KOEHL (W.), 1971. Liste systématique des Rhopalocères et Grypocères de la faune sarroise (Bull. Soc. ent. Mulhouse, mars-avril, p. 25).
- TAUBER (A.F.), 1970. Glaziale Reliktformen der Gattung *Maniola* (Lep. Satyridae) in Vorderasien (Zeitschr. Arbeitsgemeinschaft österr. Entomologen, 22, Jhg. 4, p. 101-119).
- TAUBER (A.F.) und TAUBER (W.), 1968. Die Gattung *Maniola* (Lep. Satyridae) in der Agais (Ent. Nachrichtenblatt, 15 nr. 9, p. 78-86).
- THOMSON (G.), 1969. *Maniola* (*Epinephele*) *jurtina* (L.) and its forms (Ent. Rec. J. Var., 81, p. 7-14, 51-58, 83-90, 116-117). — 1971. The possible Existence of temporal Subspeciation in *Maniola jurtina* (L.) (Ent. Rec. J. Var., 83, p. 87-90).
- VERITY (R.), 1913. Revision of the Linnaean Types of Palearctic Rhopalocera (J. Linn. Soc. London, Zool., 32, p. 184-185). — 1919. Seasonal Polymorphism and Races of some European Grypocera and Rhopalocera (Ent. Rec. J. Var., 31, p. 210, 123-124). — 1921. Id. (Ent. Rec. J. Var., 33, p. 210-211). — 1953. Le Farfalle diurne d'Italia, 5, Satyridae.

LÉPIDOPTÈRES HÉTÉROCÈRES INÉDITS DES COLLECTIONS DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, PARIS

par C.-E.-E. RUMGS, Correspondant du Muséum

Grâce à l'amabilité de mon ami, le Professeur A.-S. BALACHOWSKY, Membre de l'Institut, titulaire de la chaire d'Entomologie générale et appliquée, et à celle de son principal collaborateur pour la Lépidoptérologie M. P. VIETRE, de 1972 à 1974, j'ai eu libre accès aux collections de notre établissement national où j'ai reçu un très amical accueil et où j'ai bénéficié de très larges facilités de travail. Que mes aimables hôtes veuillent bien trouver ici l'expression de ma vive reconnaissance.

Je m'intéresse particulièrement à la faune de l'Afrique du nord-ouest et à celle des zones désertiques de l'Afrique, au nord de l'équateur. En consultant les collections où figurent des spécimens en provenance de ces régions, j'ai cru pouvoir distinguer des espèces ou des sous-espèces qui me paraissent inédites. Je donne ci-dessous les descriptions de ces nouveaux taxa ; les types appartiennent au Muséum national de Paris, sauf exception qui sera signalée dans le texte.

Zygaena thevestis mguilda n. ssp. (Zygaenidae)

Sensiblement de même taille que les spécimens appartenant aux races algériennes, dont *thevestis* Staudinger ; mais la teinte noire des ailes antérieures est plus mate et foncée et ne présente aucun reflet plombé. Le rouge des taches et lignes de l'aile antérieure ainsi que celui de l'aile postérieure est moins vermillon et tend davantage vers un rouge carminé. Aux ailes antérieures les deux taches externes terminales ne sont plus confondues, mais bien distinctes, arrondies, se détachant en rouge carminé vif sur une plage diffuse, rose, qui leur est commune ; la macule supérieure est beaucoup plus nette que l'inférieure.

Holotype (femelle) : Moyen Atlas marocain, Ifrane, 28-VI-1954 (coll. P. Buckwell). — Paratypes des deux sexes : 23 ex. tous capturés à Ifrane ou dans ses environs immédiats au cours de la première quinzaine de juillet 1947, 1948, 1958, 1967 et 1973. Ces spécimens ont été capturés par le Cdt. BOUSSEAU (in coll. F. Dujardin, Nice) ; par P. BUCKWELL (Muséum, Paris), par Y. DE LAJONQUIÈRE (coll. J. Plante, Paris), par G. BARRAGUÉ (coll. F. Dujardin et G. Barragué).

Evergestis mimounalis distinctalis n. ssp. (Pyrilidae)

C'est la sous-espèce d'altitude d'*E. mimounalis* Ch. Oberthur ; elle est caractérisée par sa coloration beaucoup plus sombre. Elle est bien figurée par H. ZERNY (*Mém. Soc. Sc. nat. Maroc*, XLII, pl. 2, fig. 13), sous le nom erroné d'*E. fulgura* Le Cerf, qui est une espèce bien différente.

Holotype (mâle) : Maroc, Grand Atlas Oukalmeden, 2.600 m, 26-VIII-1970 (THAMI-RUNGS). — 3 paratypes : mêmes localité, date et récolteurs.

La synonymie de cette sous-espèce peut s'établir ainsi :

Evergestis mimounalis distinctalis n.sp. = *Evergestis fulgura* Zerny 1935 nec Le Cerf 1933 n. syn. J'ai pu comparer ces différents *Evergestis* en me référant aux types qui existent au Muséum de Paris.

Selidosema herbuloti n. sp. (Geometridae)

Bien distinct de *S. ambustaria* H.S., quoique voisin. Coloration fondamentale gris chamois, sur laquelle se détache nettement en brun foncé l'ornementation des ailes.



Fig. 1 et 2. *Selidosema herbuloti* n. sp. — 1 (à gauche), holotype ♂. — 2 (à droite), allotype ♀, (Grandeur naturelle).

MALE (fig. 1). Tête globuleuse portant de gros yeux noirs, des antennes grises longuement bipectinées, ces pectinations étant plus longues que celles d'*ambustaria*. Palpes courts, ocreux, plus importants que ceux d'*ambustaria*.

Thorax et abdomen de la teinte foncière. Aile antérieure montrant successivement de l'intérieur vers l'extérieur : une bande antémédiane arquée vers l'extérieur, transversale, délimitant une aire basale claire ; une bande médiane partant en oblique de la côte aux 2/5 de sa longueur et se redressant à partir du bord supérieur de la cellule pour rejoindre perpendiculairement le bord dorsal à la moitié de sa longueur. Au tiers externe de l'aile s'observe une ligne légèrement dentée sombre : elle part en oblique aux 2/3 de la côte, puis, au niveau du bord supérieur de la cellule elle s'infléchit à 60° vers l'intérieur et se redresse avant d'atteindre le bord dorsal aux 2/3 de sa longueur. Cette ligne dentée est suivie d'une bande plus claire, qui lui est parallèle et précède elle-même une bande sombre antéterminale, à bord externe sinueux, souligné d'un mince trait clair. La plage terminale est plus sombre que la coloration générale de l'aile ; mais est toutefois moins foncée que la bande antéterminale, qui contraste fortement avec elle. Le bord terminal est orné de lunules noires très apparentes, disposées entre les nervures. Les franges sont un peu plus claires que la teinte de fond.

La grosse tache sombre que l'on remarque chez *S. ambustaria* fait ici totalement défaut, au-dessus comme au-dessous.

Aile postérieure portant un point discocellulaire de petite taille mais très net, étiré verticalement. La ligne postmédiane est sinueuse, légère-

ment dentée, sombre, et se détache nettement. Une bande sombre antémédiane, assez large, sinueuse sur son bord externe, précède une aire terminale plus sombre que la teinte de fond. Une ligne continue, fine, noire, précède les franges qui sont bicolores : beige rosé à la base et brunes à l'apex.

Dessous gris chamois, laissant peu transparaître les dessins de la face supérieure ; il montre un gros point noir cellulaire sur le trajet de la bande médiane, aux ailes antérieures. Les deux ailes, au-dessus, sont finement mouchetées de brun.

FEMELLE (fig. 2). Un peu plus petite que le mâle, les ailes un peu plus étroites, l'ornementation des ailes est moins nette sur un fond plus sombre ; les antennes sont sétiformes.

Holotype (mâle), allotype (femelle) : Maroc, Moyen Atlas oriental, Ain Mellal 1.870 m, 1-6-IX-1969 (THAMI-RUNGS). — Paratypes : 7 mâles, id. — Tous au Muséum de Paris, sauf deux paratypes in coll. C. Herbulot, spécialiste bien connu des *Geometridae*, qui a bien voulu m'aider dans l'étude de la faune marocaine concernant cette famille, et auquel je suis heureux de dédier cette espèce en témoignage d'amicale reconnaissance.

Cleorodes incerta n. sp. (= *C. lichenearia* Powell in litt.) (*Geometridae*)

Ressemble, au premier coup d'œil, à un *C. lichenearia* qui serait très sombre ; mais l'examen attentif montre d'importantes différences : les ailes sont moins étroites et plus amples, la pectination des antennes des mâles est plus courte et l'ornementation des ailes est bien différente.

Aux ailes antérieures, le trajet de la ligne subbasale est plus rapproché de la base. Il existe une fine ligne dentée postmédiane que l'on ne remarque pas chez *lichenearia*. La ligne antéterminale est beaucoup plus importante et plus sombre, surtout sur son trajet antérieur ; elle est en outre moins dentée et ne présente pas la courbure interne que montre l'aile de *lichenearia*. Cette ligne antéterminale est soulignée extérieurement par un étroit liseré blanc très brillant. La ligne terminale est formée de traits en forme de croissants, noir profond ; elle est plus importante que chez l'espèce voisine. Les franges sont alternées de clair et de sombre.

Aux ailes postérieures, la ligne postmédiane ne présente pas le retrait vers l'intérieur, situé sur sa moitié externe, que l'on observe chez *lichenearia*. Par contre on remarque la présence d'un petit point noir, mais très apparent, avant la terminale, entre les trajets de 4 et 5.

Au-dessous, les quatre ailes sont très peu dessinées et les points discocellulaires sont très réduits ; les lignes sont indistinctes alors que les postmédianes sont très apparentes chez *lichenearia*.

Holotype (mâle) : Moyen Atlas marocain, envergure 35 mm, pris à Ifrane en septembre 1944 (P. BUCKWELL) (fig. 3). — Allotype (femelle) envergure 34 mm, probablement de même origine, portant une étiquette manuscrite de H. POWELL ainsi libellée : « *B. lichenearia*, var. ou sp. nov. ».

Axia vaulogerl Staudinger (*Axiidae*)

Un mâle du Haut Atlas des Mgouna, au Maroc, pris à Kouzer vers 2.300 m d'altitude le 30 juin 1970 (T. BENMESSAOUD, ex-coll. C. Rungs), diffère de tous les *vaulogerl* que je connais. Il est caractérisé par une envergure très réduite (29 mm) et par la coloration très claire des ailes antérieures qui est chamois pâle. Les ailes postérieures sont dépourvues de la tache anale sombre si caractéristique de l'espèce et sont entièrement blanches. Malheureusement cet unique exemplaire est le seul connu du Haut Atlas et en altitude pour le moment.



Fig. 3 (à gauche). *Ctenorodes incerta* n. sp., holotype ♂. — Fig. 4 (au milieu). *Albaractina korbii humilis* n. ssp., allotype ♀. — Fig. 5 (à droite). *Zebeeda falsalis* f. *oculata* n. f., holotype ♂. — (Grandeur naturelle).

Drymonia ruficornis Hufnagel (*Notodontidae*)

Alors que la plupart des spécimens marocains de cette espèce sont de teinte générale sombre, on rencontre, en mélange, des sujets caractérisés par la tonalité générale gris très clair, presque blanche, ombrée de fauve pâle. Ces exemplaires sont relativement fréquents en forêt de Mamora, en mars, mais peuvent aussi se rencontrer ailleurs. Je propose pour cette forme pâle le nom d'*attenuata* n.f.

Lymantria oberthuri D. Lucas (*Lymantriidae*)

L'on connaît déjà une forme de cette espèce, *belvalettei* Dumont qui habite le sud algérien et tunisien et caractérisée par une petite taille, surtout chez les femelles, lesquelles, en outre, ne montrent aux ailes postérieures qu'une très faible ombre postmédiane, si bien que ces ailes paraissent entièrement roses. Il existe, en Mauritanie méridionale, une autre forme, qui se distingue de *belvalettei* tout d'abord par la coloration rose très pâle des ailes postérieures chez les mâles et par la bande prémarginale de ces ailes qui est étroite et fortement dentée extérieurement alors qu'elle est large et non dentée chez *belvalettei*. De plus, la taille des femelles est grande et comparable à celle des femelles de la forme nominative. Je propose pour cette nouvelle forme le nom de *serrata* n. forma.

Holotype (mâle) : Mauritanie méridionale, Aouker de Tichitt, 7-XI-1947 (P. du Miré). — Allotype (femelle) : même région, mais plus occidentale : Akchar, 16-II-1950 (B. BONIFACE). — Plusieurs paratypes des deux sexes en provenance de ces deux localités et de l'Oued L'Ghemiate, en Mauritanie méridionale (B. BONIFACE).

Albarracina korbí Staudinger (*Lymantriidae*)

Dans les zones atlantiques sud-occidentales du Maroc et de la Seguiet-el-Hamra vole d'octobre à mai, mais surtout de novembre à février, une sous-espèce d'aspect général terne que je nomme *A. k. humilis* n. ssp. Les deux sexes sont d'une teinte générale gris roussâtre mat ; en outre l'ornementation des ailes est pratiquement inexistante. Ces caractères séparent cette race de toutes celles actuellement connues. Les traînées claires des ailes antérieures, si remarquables chez toutes les autres races ont presque disparu ; chez les femelles l'ornementation est encore moins visible que chez les mâles (fig. 4). On remarque toutefois dans les deux sexes, sur les ailes antérieures, une ligne basale sombre à forte convexité externe, souvent réduite à son seul trajet antérieur ; cette ligne fait défaut chez toutes les autres espèces, races ou formes d'*Albarracina* décrites. Je connais cette nouvelle sous-espèce d'Essaouira, Agadir, Aït Melloul, Inezgane, forêt d'Ademine, Aïn Chaïb, au Maroc. Je l'ai reçue de M. MATEU d'Aserifa en Seguiet-el-Hamra (2-X-1944).

Holotype (mâle), allotype et plusieurs paratypes d'Aït Melloul, vallée occidentale du Sous ; l'holotype du 25-I-1954, l'allotype entre les 10 et 20-XI-1948 (THAMI [BENMESSAOUD] et C. RUNGS).

Plusieurs mâles montrent une pilosité thoracique brun noir, alors qu'elle est normalement brun clair mêlé de gris et de roux : forme *thoracica* nova. Holotype (mâle), Maroc, Sous, Aït Melloul, 29-I-1954 (RUNGS-THAMI).

Gortyna xanthenes Germar (*Noctuidae Amphipyrinae*)

Je propose le nom de *monotona* n. forma pour la population de teinte générale brun grisâtre terne, dépourvue de la nuance jaunâtre habituelle chez cette espèce, sauf à l'intérieur des macules orbiculaire et réniforme où elle subsiste. Cette nouvelle forme diffère par son aspect général de la f. *uniformis* Dumont 1925, qui est également une forme sombre. Les pièces génitales des mâles sont identiques à celles de *xanthenes*.

Holotype (mâle), Maroc, Merchouche, 7-XII-1966 (Ch. RUNGS) (genitalia, prép. Rungs n° 659).

Zebeeba falsalis Herrich-Schäffer (*Noctuidae Stictoperinae*) (fig. 5)

Les spécimens d'Afrique du Nord sont, dans l'ensemble, plus gris clair et moins roussâtres que les spécimens du Sud de l'Europe. Je nomme forme *oculata* nova l'ensemble des individus qui présentent aux ailes antérieures une tache noire arrondie très apparente et située au tiers inférieur de la bande médiane sombre qui la traverse en oblique. Cette forme individuelle s'observe de temps à autre au sein de populations appartenant à la forme nominative.

Holotype (femelle) : Maroc occidental, basse vallée de l'oued Cherrat, 15-VIII-1968 (Thami [BENMESSAOUD]). Plusieurs paratypes de la même localité en juin et juillet (C. RUNGS).

Est présent à Saint-Charles dans la banlieue d'Alger (A. THERY).

Grammodes bifasciata Petagna (Noctuidae Catocalinae)

Je propose le nom de *simplex* n. forma pour un spécimen femelle que j'ai capturé au nord-ouest du Maroc sur les bords de la Merdja Bokka, en même temps que d'autres individus de la forme nominative, le 20 septembre 1971. Il est tout à fait aberrant du fait que la bande transversale claire interne de l'aile antérieure a complètement disparu, alors que la bande externe est présente, mais montre une largeur anormale.



Fig. 6 et 7. *Clytie tropicalis* n. sp. — 6 (à gauche), holotype ♂. — 7 (à droite), allotype ♀. (Grandeur naturelle).

Clytie tropicalis n. sp. (Noctuidae Catocalinae)

MALE (fig. 6). Aspect général très semblable à celui de *Clytie sancta* Stgr. Coloration générale des ailes antérieures gris beige, vaguement lavé de rosé. Pilosité de la tête et du thorax concolore, celle de l'abdomen plus claire. Antennes filiformes ; chaque segment porte au-dessous une courte brosse de soie gris clair. Palpes concolores. Aile antérieure : ligne basale absente ; ligne antémédiane et ligne postmédiane à peine indiquées. Par contre la ligne antéterminale est très sombre, noire, épaissie sur une tache étirée en pointe vers l'extérieur un peu sous l'apex et en retrait ainsi que sur plusieurs autres taches qui gagnent en importance du niveau de la cellule au bord interne. Cette ligne antéterminale est doublée extérieurement d'une étroite éclaircie blanchâtre ; elle marque une sinuosité à concavité externe sous la tache apicale, suivie d'une légère sinuosité convexe, puis elle atteint perpendiculairement le bord interne. Il existe une très fine ligne terminale sombre formée de croissants à concavité externe, avant les franges, qui sont concolores. On remarque de minuscules points noirs à l'extrémité des nervures et une macule concolore, en forme de 8, sur le disque.

Aile postérieure à base grisâtre, à extrémité de la teinte de celle des ailes antérieures ; elle porte une large bande brune qui se fond intérieurement dans la teinte de base et est nettement délimitée extérieurement, marquant une saillie au niveau de la nervure 6. Ligne terminale sombre, affaiblie à l'angle anal ; franges blanches tachées de roussâtre. Longs poils roux et blancs sur la partie basale de cette aile postérieure.

Dessous des quatre ailes blanchâtre montrant une ombre brune antéterminale précédant l'aire terminale, qui est gris-brun. Un faible crois-

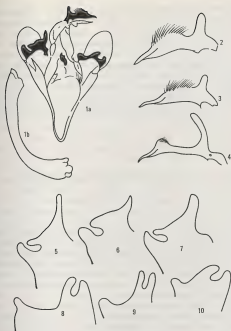


PLANCHE A

Clytie tropicalis n. sp. Genitalia des mâles (PâCHAC del.)

1 a. Holotype, face ventrale. — 1 b. Id., aedengas. — 2. *C. tropicalis orientalis* n. ssp. (Arabie), Uncus. — 3. Id. (Port Sudan), Uncus. — 4. *Clytie sancta* Stgr. (Maroc méridional), Uncus (à titre comparatif). — 5 à 7. *C. tropicalis orientalis* n. ssp., paratypes. Variations de l'appendice de la valve droite. — 8 à 10. *C. tropicalis* n. sp. et *C. t. orientalis* n. ssp. (types et paratypes). Variations de l'appendice de la valve gauche.

sant discoïdal à l'aile antérieure. Franges plus claires que l'aire terminale. Les nervures apparaissent en plus clair en traversant les parties foncées de l'aile.

Toutes les pattes ont les fémurs clairs, les tibias et les tarses sont écaillés de brun, sauf au niveau des articulations qui sont claires. Toutes les épines des pattes sont brun-roux.

Les pièces génitales des mâles (planche A) ont l'allure générale de celles que l'on rencontre dans le genre ; mais l'uncus est très particulier, en forme de tête d'oiseau dont le bec serait recourbé vers le bas, le som-

met du crâne serait surmonté d'une huppe composée de poils dirigés vers l'arrière et l'occiput orné d'une protubérance cylindrique dont le sommet se trouve au même niveau que celui de la huppe. Anus à bord supérieur bien sclérifié ; cette sclérisation visible jusqu'au niveau du bout du bec. Valves à bord supérieur arrondi, ornées en leur centre d'une plaque sclérifiée de forme particulière, différente selon la valve. Sur la valve gauche (planche A, figure 1a) cette plaque est formée d'un processus triangulaire profondément séparé d'un autre processus vaguement en forme d'enclume et dont l'extrémité supérieure serait prolongée par un doigt plus ou moins long et plus ou moins effilé. Le processus de la valve droite (même figure de la planche A) montre deux prolongements : le plus interne est en forme de mamelon plus ou moins étiré, le plus externe est entaillé par une encoche dont le fond est arrondi et divise le processus en deux lobes plus ou moins convergents à l'apex et inégaux. Le vinculum est très allongé vers le bas. L'aedeagus est de très grande taille et est très arqué.

Holotype (mâle) : Mauritanie, Coppolani, plage au nord de Nouakchott, 1-VIII-1956 (C. RUGES) ; envergure 46 mm. — Allotype (femelle) : même origine, 2-IX-1956 ; envergure 47 mm. Cette femelle (fig. 7) est différente du mâle du fait que les ailes antérieures sont entièrement et densément saupoudrées d'écailles brunes, fond sur lequel les lignes transversales et la macule en forme de 8 ressortent en beige clair ; les dessins noirs, si nets chez le mâle, sont ici presque noyés dans la teinte de fond. Tête, thorax et abdomen gris foncé roussâtre. Aile postérieure très foncée elle aussi ; l'aire basale claire est très réduite et colorée en jaune-rosé. Les franges de l'aile antérieure sont plus sombres que celles de l'aile postérieure, qui sont claires. La série originale comprend encore sept mâles et neuf femelles paratypes (C. RUGES).

Je remercie bien sincèrement le Dr. Nye, du British Museum (Natural History), auquel j'avais communiqué pour avis les photographies des genitalia de cette espèce, de m'avoir signalé qu'elle n'était pas nommée au British Museum. Il m'a communiqué pour étude quatre mâles de *Clytie* des collections du B. M. qu'il soupçonnait appartenir à la même espèce, ce qui s'est avéré parfaitement exact. Ces quatre mâles proviennent de la zone de la Mer Rouge et appartiennent à une race orientale de *C. tropicalis* décrit ci-dessus. Cette race est caractérisée par l'atténuation chez les mâles des caractères chromatiques et de l'ornementation des ailes. Je ne connais pas la femelle : il serait intéressant de savoir si elle est moins colorée que celle de la forme nominative.

Chez les mâles la coloration générale est beige tirant sur le paille ; aux ailes antérieures on observe un affaiblissement très sensible et presque l'élimination des dessins noirs. Aux ailes postérieures la bande sombre est plus étroite. Le dessous des quatre ailes est beaucoup plus clair et les ombres brunes sont beaucoup plus étroites, pour disparaître complètement aux ailes postérieures. Les genitalia mâles (pl. A) sont identiques, quoique avec quelques variations individuelles, à ceux de *C. tropicalis mibi*. Je propose pour cette sous-espèce le nom de *C. t. orientalis* n. ssp. (= *Clytie sancta* ab. 1 Hampson, d'après le Dr. Nye in litt.).

Holotype (mâle) : Arabie, Hejaz, Jidda, 12-II-1928 (H : St J.-B. PHILIP, British Museum, Nat. Hist.). — Paratypes : un mâle, mêmes indications ; un second mâle, Aden - 95-69 - Yerbury - 12-III-95 ; un troisième mâle, Red Sea : Port Sudan - N.E. Waterfield - 1912-4-12. Les genitalia de ces trois paratypes ont été comparés à ceux du type de *C. t. tropicalis*.

Je ne voudrais pas terminer sans adresser mes vifs remerciements à mon excellent collègue de l'I.N.R.A. M. DOMMEANGET, qui a bien voulu photographier pour moi les spécimens qui font l'objet de cette note.

(Laboratoire de Faunistique de l'I.N.R.A., à Versailles, et Laboratoire d'Entomologie du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris).

LA BOURSE AUX INSECTES DE BALE

par Emmanuel DE BRAS

Comme chaque année, la Société Entomologique de Bâle (Färberstrasse 1, CH-4057 Bâle, ou Case postale 70, CH-4000 Bâle 21) organise (pour la 50^e fois) les samedi 27 et dimanche 28 septembre 1975 ses deux « Journées internationales d'échange, de vente et d'achat d'insectes », appelées plus simplement « Bourse aux insectes de Bâle ».

Cette importante manifestation, unique en Suisse, devenue une véritable tradition pour les entomologistes — amateurs et professionnels — de Suisse et des pays voisins, se tient dans une vaste salle de la « Halle Bâloise » de la Foire Suisse aux Echantillons, accessible directement de la gare S.N.C.F. (dite « gare alsacienne ») et de l'Air Terminal par le tram N° 2 (demander la « Station Mustermesse »).

La Bourse est d'abord ouverte le samedi de 14 h 30 à 18 h. Cet après-midi est réservé aux membres de sociétés entomologiques, collectionneurs et exposants, tandis que le dimanche (ouverture ininterrompue de 8 h 30 à 16 h), la Bourse est ouverte au grand public. Entrée 3 F suisses, y compris la taxe.

En 1974, on a compté plus de 900 visiteurs, venus de 7 pays différents. La « marchandise » consiste essentiellement en Lépidoptères, puis en Coléoptères, avec une forte proportion d'exotiques et d'espèces spectaculaires (« tape-à-l'œil ») — mais le spécialiste trouve toujours le ou les exposants qui offrent et recherchent les espèces intéressantes de nos pays, si modestes soient-elles en apparence.

Le samedi soir, ceux qui le désirent se retrouvent pour dîner dans un restaurant voisin et passer la soirée ensemble, sans ordre du jour. C'est l'occasion rare d'établir des contacts personnels, nationaux et internationaux, avec des collègues que l'on ne connaissait que par correspondance ou pour avoir lu leurs travaux.

Les exposants doivent réserver l'espace de table désiré (en 1975 : Fr. s. 7,50 le mètre, soit 100 × 50 cm) en écrivant avant fin août à M. D. Wols, Bergliweg 13, CH-4418 Reigoldswil, qui peut aussi s'occuper sur demande de la réservation de chambres d'hôtel. Tous les participants doivent inscrire leur nom visiblement sur leurs cadres. Sont exclus de la Bourse les insectes sans étiquette (lieu et date de capture) ainsi que les articles « décoratifs » (?) tels que papillons encadrés, coléoptères coulés dans des blocs transparents, bijoux faits d'élytres ou d'ailes de Morphos. On trouve en revanche un stand bien garni permettant de couvrir ses besoins en matériel et en littérature.

Si l'on veut réellement échanger, vendre et acheter, il est recommandé de « travailler » en duo : l'un se tient à côté du « matériel » offert pour répondre aux intéressés, l'autre recherche les espèces désirées — et cela en alternant les fonctions, bien entendu.

Un snack-bar tenu par les charmantes épouses des membres de la Soc. ent. de Bâle permet d'étancher toutes les soifs et de reprendre des forces à prix raisonnables, dans la salle même, pendant toute la durée de la Bourse.

Enfin, le soussigné s'occupera très volontiers d'aider les exposants ou visiteurs qui ne savent pas l'allemand, et qui voudront bien s'annoncer à lui en arrivant. Dans le cadre de cette manifestation originale, il organiserait volontiers un « symposium » le samedi soir pour les entomologistes (lépidoptéristes spécialement) de langue française : Parisiens, Savoyards, Alsaciens, Belges, Suisses romands, désireux de faire connaissance dans une atmosphère plus calme que l'ambiance, par moment survoltée, de la Bourse.

Emmanuel de Bros, Rédacteur du Bull. Soc. ent. Bâle, « La Fleurie », CH-4102 Binningen, tél. (061) 47 17 74.

Référence à Paris : M. Hervé DE TOULGOET.

CONTRIBUTION LÉPIDOPTÉRIQUE FRANÇAISE A LA CARTOGRAPHIE DES INVERTÉBRÉS EUROPÉENS (C.I.E.)

II. LISTE COMPLÉMENTAIRE DE RESPONSABLES (1)

par G. BERNARDI

En réponse à ma première note parue sous le même titre principal que ci-dessus les collègues suivants ont bien voulu accepter des responsabilités au sein de la section lépidoptérique française de la C.I.E.

A. *Equipes locales* : M. le Dr M. LAJNÉ (Normandie : Manche, Calvados, Orne, Seine-Mar., Eure) ; MM. R. LÉVESQUE (Deux-Sèvres, Ile de Ré) ; Cl. DUTREIX (S.-et-L.) ; J. BEAULATON (Auvergne : P.-de-D., Cantal) ; D. LARTIGUE (Lozère) ; H. DESCIMON (Hautes-Pyrénées).

B. *Equipe nationale* : MM. H. DESCIMON (*Melitaea* s.l., *Euphydryas*) ; J. NICOLLE (*Clossiana titania*) ; J. RIGAUT (*Oeneis glacialis*, *Limenitis populi*) ; MM. le Pr. R. BUVAT, J. BOUDINOT, A. LANTZ, P. LERAUT (Microlépidoptères).

Cette liste complète la liste de responsables parue dans *Alexandor*, VIII, 1974, p. 276.

On trouvera plus loin des données plus précises, sous la signature de G. LUQUET, sur les « Microlépidoptéristes ». D'une manière générale, les colonnes d'*Alexandor* sont ouvertes, grâce à l'amabilité de M. J. BOURGOGNE, aux différents responsables de la section lépidoptérique française de la C.I.E. désirant prendre un contact direct avec les personnes s'intéressant plus particulièrement à un groupe de Lépidoptères ou à une région.

Je prie par contre nos collègues désirant organiser de nouvelles équipes de continuer à m'écrire (G. BERNARDI, Laboratoire d'Entomologie, 45, rue Buffon, 75005 Paris). Il reste à couvrir entièrement le territoire français d'équipes locales.

III. CRÉATION D'UNE SECTION DE MICROLÉPIDOPTÉRISTES (1)

par Gérard-Chr. LUQUET

Un groupe de microlépidoptéristes désireux de mettre au point dans le cadre de la C.I.E. des cartes de répartition des Microlépidoptères français *sensu lato* (*Pyraloidea* compris, par exemple) cherche des adeptes et se propose de rassembler le plus important matériel possible afin de dresser des cartes avec un maximum d'exactitude.

(1) Voir également : BERNARDI (G.). *Projet d'atlas provisoire des Rhopalocères français* (*Alexandor*, VI [5], 1970, p. 224-227). — Id. *Contribution lépidoptérique française à la cartographie des invertébrés européens (C.I.E.)* (*Alexandor*, VIII [6], 1974, p. 276-277). — BOUNSOMX (J.). *Un projet de cartographie des invertébrés européens* (*Alexandor*, VI [4], 1969 [1970], p. 155-156).

Il accepte d'autre part de tenter, dans la mesure de ses possibilités, de déterminer les captures qui lui seront soumises, ceci sans se substituer aux spécialistes nationaux, dont certains, tels M. Louis BIGOR, collaborent déjà à ce projet. Les membres du groupe ne peuvent toutefois s'engager à déterminer des exemplaires en mauvais état et non étalés (les spécimens correctement piqués ou conservés en boîte Newman peuvent être récupérés). Les insectes communiqués devront en outre être parfaitement étiquetés et comporter obligatoirement les mentions suivantes : département (en toutes lettres, à l'exclusion du code postal), localité (préciser éventuellement la bourgade ou la ville la plus proche), date de capture, altitude et piégeage éventuels. Les renseignements d'ordre biologique ou écologique étant d'un grand intérêt, il est recommandé de ne pas les négliger. (Il serait bon de donner des précisions sur le biotope, telles que : forêt de Conifères, lisière de hêtraie, garrigue à Cistes ou à Romarin, maquis à Arbousier, alpages, etc., d'une grande importance pour la connaissance de la répartition écologique des espèces).

Il serait souhaitable, dans un premier temps, d'établir la cartographie d'espèces appartenant à des familles bien connues : *Adelidae*, *Orneodidae*, *Hyponomeutidae*, *Ethmidae*, *Glyphipterygidae*, *Tortricidae*, *Cochylidae*, *Carposinidae*, *Pterophoridae*, *Lithocolletidae*, *Pyralidae* s.l., *Aegeriidae*, *Cossidae*, *Hepialidae*, pour ne citer que celles-là.

Les lépidoptéristes intéressés peuvent dès maintenant adresser leurs contributions et matériels aux personnes suivantes :

BIGOR (Louis), Université de Provence, Centre de Saint-Jérôme, Laboratoire de Biologie animale (Ecologie), Traverse de la Barasse, 13013 Marseille (*Pterophoridae*).

BOUDINOT (Jacques), Insectarium du Laboratoire d'Entomologie du Muséum national d'Histoire naturelle, 45 bis, rue de Buffon, 75005 Paris (*Cochylidae* [= *Phalonidae*], *Eucosmidae*).

BUVAT (Pr. Roger), Institut de Cytologie et de Biologie cellulaire de Luminy, route Léon Lachamp, 13288 Marseille-Cedex 2 (Microlépidoptères de la région méditerranéenne).

LANTZ (André), 74, rue Carnot, 93100 Montreuil (*Crambidae* sauf *Crambus* s.l., *Tortricidae* *Eucosmini*, *Pyraustidae*, *Glyphipterygidae*).

LERAUT (Patrice), 10, rue du Puits-Mottet, 94350 Villiers-sur-Marne (*Tortricoidea* et *Tineoidea*, notamment *Oecophoridae* et *Gelechioidea*).

LEONORÉ (Jacques), Laboratoire d'Histophysiologie des Insectes, 12, rue Cuvier, 75005 Paris (avant tout *Glyphipterygidae*).

LUQUET (Gérard-Chr.), B.P. 41, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône (avant tout *Pyraloidea*).

POUR LE FICHIER ENTOMOLOGIQUE FRANÇAIS

par G. BOUYSSOU

Étant donné la carence des ouvrages spécifiquement français concernant notre faune, le Groupe Entomologique Picard avait décidé de créer un vaste ouvrage englobant les Rhopalocères, Hétérocères et même les Microlépidoptères français, sous format de fiches bristol 21/29,7 mm. Cette idée développée lors d'une réunion de la Société des Lépidoptéristes parisiens a suscité l'enthousiasme de quelques-uns. Vu le nombre croissant d'entomologistes qui désirent participer à la rédaction de cet ouvrage, il apparaît comme souhaitable que soit donné ici le plan d'une fiche type, afin que tous les travaux aient une certaine homogénéité. Ce plan a été établi grâce à la précieuse collaboration de M. LUMONÉ.

Pour chaque espèce, trois fiches de couleur différente seront nécessaires :

1°. FICHE BLANCHE DITE « MORPHOLOGIQUE »

Cinq centimètres en haut de la fiche seront utilisés pour la taxonomie en mentionnant la synonymie et les dates de description ainsi que les noms des auteurs.

A. IMAGO. 1) *Morphologie*. 25 à 30 lignes.

a. Tête. Description des caractères essentiels portant sur les ocelles, yeux, palpes labiaux, trompe, antennes...

b. Thorax. Sclérites thoraciques et sutures ; pattes (épines tibiales et tarsi) ; ailes : nervation (utiliser de préférence la nomenclature de Herrich-Schäffer : d'arrière en avant, nervures libres 1a, 1b, 1c et la première nervure émise par la cellule étant 2, etc). Cette nomenclature a l'inconvénient de ne pas traduire les homologies mais a l'immense avantage d'être claire et de faciliter les descriptions) ; pigmentation, différenciations particulières (ex. : androconies, appareils stridulants, etc.).

c. Abdomen. Eventuellement les sclérifications du 1^{er} segment, les genitalia (il serait souhaitable d'adopter la nomenclature de J. BOURGOINE in GRASSÉ tome X, fasc. 1, ou *Alexand*, III [2], 1963, p. 62-69 ; différenciations particulières (ex. : glandes odoriférantes, ...).

2) *Biologie*, 25 à 30 lignes.

Dans ce paragraphe sont rappelées des données concernant des caractéristiques éthologiques, écologiques ou autres.

B. ŒUF. Description (5 lignes) : taille, forme, couleur, ornementation du chorion, autres caractères (ponte isolée ou groupée, position sur le substrat, etc.).

C. CHENILLE (20 lignes). Description du cycle de développement avec le maximum de renseignements biologiques, éthologiques, écologiques. Données actuelles sur les élevages. Pour le dernier stade larvaire, donner une description morphologique.

D. NYMPHE. Description morphologique, caractères biologiques du développement (ex. : les 2 types de chrysalides chez *P. machaon*).

BIBLIOGRAPHIE. Par ordre alphabétique des auteurs ; par souci d'homogénéité il serait souhaitable que la bibliographie soit rédigée ainsi :

DUPOND (D.) et DURAND (J.), 1973. Migrations des *Pieridae* (*J. Cell. Physiol.*, 10 [3], p. 22-34).

Les noms d'auteurs doivent être écrits en majuscules, les noms de genres et d'espèces soulignés d'un trait.

Sur cette fiche, ainsi d'ailleurs que sur la suivante, les rubriques ne pouvant être remplies par les auteurs devront être laissées en blanc, afin qu'elles puissent être complétées ultérieurement.

2°. FICHE JAUNE DITE « ICONOGRAPHIQUE »

Recto. En haut sur 2 cm, rappel de la famille, sous-famille, genre, espèce sans détails taxonomiques.

Photos en noir et blanc, avec échelles, de la face supérieure du mâle et de la femelle si le dimorphisme sexuel est important, de la face inférieure du mâle.

Photo de l'œuf, de la chenille (dernier stade), de la chrysalide.

Schéma faisant ressortir les différences avec les espèces voisines, schéma différenciant les sous-espèces ou races.

Schéma de la nervation alaire. Genitalia du mâle et de la femelle.

Verso. Carte de France par départements faisant ressortir la répartition de l'espèce en France et quelques localités intéressantes.

3°. FICHE VERTÉ DITE « BOTANIQUE »

Tous les entomologistes n'étant pas forcément des botanistes avertis, il nous apparaît comme souhaitable d'inclure, pour chaque espèce de Lépidoptère, les moyens de détermination de la plante nourricière de la chenille (si elle n'est pas polyphage) et des plantes butinées par l'imago.

Cette fiche sera rédigée par un botaniste, à condition que les auteurs des fiches entomologiques me fassent parvenir la liste des plantes nourricières et butinées des espèces étudiées afin que je puisse la communiquer à l'équipe de botanistes chargée de la rédaction de ces fiches.

Les fiches devront porter, en haut à droite, le nom de leur auteur, et m'être transmises pour être relues par un comité de lecture composé des plus grands noms de l'entomologie française qui ont voulu participer à ce travail. Ces fiches seront éditées au fur et à mesure de leur élaboration.

Cette œuvre très vaste et assez ambitieuse ne pourra être menée à bien que si un grand nombre d'entomologistes y participe ; elle créera un lien direct, très fécond, entre tous nos collègues dispersés à travers la France et, je l'espère, sera à la hauteur de notre faune française dont nous sommes si fiers.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire à G. BOUTSSOU, 73, rue de Paris, Laneuvilleroy, 60190 Estrées-Saint-Denis.

PHOTEDES MORRISII (DALE) ESPÈCE NOUVELLE POUR LA FAUNE FRANÇAISE

[NOCTUIDAE AMPHIPETRIDAE]

par E.-P. WILTSHIRE

Je viens de capturer une dizaine d'exemplaires de *Photodes morrisii* (Dale) près du Havre (Seine-Maritime) ; cette espèce, jusqu'à maintenant inconnue en France, se trouve sur la côte anglaise en face où elle est pourtant très localisée : on ne l'y a prise qu'en deux ou trois localités maritimes, au pied des falaises crayeuses, et c'était également au pied d'un coteau crayeux recouvert d'herbe et quelques ajoncs, que ces premiers exemplaires français volaient nombreux dans le crépuscule à la mi-juin 1974 ; ils étaient déjà assez défraîchis.



Fig. 1. A gauche, *Photodes morrisii* (Dale) (2 ♂).

A droite, en dessus *Arenostola phragmitidis* Hübner ♂ ; en dessous *Photodes minima* Haworth ♂.

(Tous les exemplaires de la région du Havre, France. Grandeur naturelle).

Décrite par DALE en 1838 d'après les premières captures à Charmouth (Dorset), l'espèce fut retrouvée et redécrite par KNAGGS sous le nom de *bondii* d'après des exemplaires de Folkestone (Kent) ; l'identité spécifique des deux formes fut établie par EDLSTEN et TAMS en 1938. Cette Noctuelle avait entre-temps été signalée de Zealand (Danemark), Poméranie (Nord de l'Allemagne) et d'Autriche. En Angleterre on trouvait l'espèce nombreuse et accessible plutôt à Folkestone, où elle volait de la fin de juin à la fin de juillet. Quant à l'Allemagne, je traduis un extrait (la partie intéressante) de E. & H. URBACH (1939, p. 611) : « Depuis 1934 nous trouvons *morrisii* régulièrement sur la côte de craie entre Sassnitz et Stubbenkammer, assez commun en plusieurs endroits. Le papillon commence à voler au coucher du soleil, se pose assez vite in copula, et vient plus tard à la lumière. Si on les poursuit, les papillons tombent et sont alors difficile de trouver sur le terrain couvert de morceaux de craie. Nous

trouvons les chenilles et chrysalides en juin dans la partie inférieure des tiges de grandes touffes de *Festuca arundinacea*. Les œufs blancs sont collés, ... aux feuilles et éclosent après 10 jours... ».

HAGGETT (1961, p. 139-140) nous a donné une planche en couleurs de la chenille, l'a comparée avec toutes les espèces voisines et a décrit ses mœurs en Angleterre ; la plante nourricière y est toujours *Festuca arundinacea*.

Depuis mon arrivée en 1969 j'ai toujours pensé que l'espèce devait exister dans la baie de la Seine ou le Pays de Caux. Si je ne l'y ai découverte que la cinquième année de mon séjour au Havre, c'est sans doute parce que, de 1970 à 1973 je partais chaque année à la mi-juin prendre mes vacances dans des régions montagneuses, plus riches en Lépidoptères que la Seine-Maritime. Mais en 1974 je restai au Havre et ainsi je puis signaler de la région plusieurs espèces qui m'avaient échappé, y compris cette nouveauté pour la faune française.

J'avais déjà capturé dans la région deux Noctuelles très voisines de *P. morrisii* : *Photodes minima* Haworth le 19-VII-1972 et *Arenostola phragmitidis* le 27-VII-73. Toutes deux étaient nouvelles pour la Normandie, et du premier je n'ai toujours pris qu'un seul exemplaire. La capture de la série de *morrisii* cette année m'a fait d'abord penser que l'exemplaire d'*A. phragmitidis* de l'année précédente pris dans les marais de la zone industrielle havraise se trouvant dans les limites de la commune d'Oudalle (sur la digue de l'estuaire, rive droite de la Seine), avait été mal déterminé ; mais l'ayant comparé maintenant avec la série de *morrisii*, je me suis rendu compte que *phragmitidis* était bien déterminé et que c'étaient deux espèces bien différentes. *A. phragmitidis* est plus robuste, moins blanchâtre, les franges des ailes et les antennes également sont brunes ; sa plante nourricière est *Phragmites communis*. Il faut dire que dans la région havraise on trouve les roseaux tout proches des coteaux où *morrisii* existe et en effet j'y ai capturé mon deuxième exemplaire de *phragmitidis* le 6-VIII-74, quand *morrisii* ne volait plus. *Festuca arundinacea* se trouve également dans les endroits fluviaux ou analogues, et n'est pas du tout caractéristique des coteaux calcaires habités par *morrisii* ; je n'ai pourtant pas encore trouvé *morrisii* sur la digue d'Oudalle, où volait le premier *phragmitidis*.

La localité exacte de *P. morrisii* est Le Hode (voir la carte accompagnant mon article (1973) dans cette revue). Les coteaux qui bordent la R.N. 182 entre Le Havre et Tancarville forment comme une baie orientée au sud-est juste après le Cap du Hode. Sans doute, c'était une baie maritime il y a deux siècles. La première transformation de ce terrain a été la conséquence du dessèchement et mise en pâturage de la plaine au cours du 19^e siècle ; une deuxième transformation, déjà amorcée, consiste en l'aménagement pour l'industrie de toute la plaine et de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Tancarville. On se demande combien longtemps encore ces Lépidoptères rares continueront à exister dans cette localité ; cela dépendra, peut-être, du degré de leur localisation dans la région, qui m'est inconnue.

Là où commence une piste vers les grottes du Hode, à côté de quelques arbres et roseaux et d'un pâturage, je chassais avec un tube actinique dépendant de la batterie de ma voiture, le 14 juin. Le premier *morrisii*, que je ne reconnus pas comme tel tout de suite, vint à cette lumière avec des exemplaires plus nombreux de *Macrothylacia rubi* (L.) (♀), *Sideridis albicollis* Hübn., *Mythimna pudorina* D. & S., *Earias chlorana* (L.), *Abrastola asclepiadis* D. & S., etc. ; certains de ces papillons ne figuraient pas dans la liste des Macrolépidoptères de la région du Havre que je venais de publier (1974).



Fig. 2. Localité de *Photedes morrisii* au Cap du Hode. La voiture marque le lieu précis.

Je revisitai à nouveau cette localité le 18 juin ; un fort vent d'ouest soufflait, mais le lieu était bien abrité ; en cherchant, au coucher du soleil, au pied de la falaise, je trouvai de nombreux *morrisii* : le papillon montait des touffes d'herbes et volait d'une manière faible au-dessus des côtes. Par sa couleur blanche et sa taille il se confondait facilement avec *Euprepia cribraria* (L.) et *Myelois cribrella* Hübn. qui volaient sur les mêmes pentes. Dans le filet, pourtant, on voyait immédiatement que c'était une Noctuelle blanche ; et me rappelant tout ce que j'avais entendu et lu de *morrisii* je l'ai enfin reconnu. Quelques jours plus tard je vérifiais cette détermination par un examen des genitalia.

L'espèce la plus voisine de *P. morrisii* est *P. extrema* Hübner, que je n'ai pas encore trouvé dans la région ; c'est une espèce de marais, son abdomen est moins long et mince, et les genitalia aussi sont différents ; la plante nourricière est *Calamagrostis epigeios*. Les genitalia des espèces en question ont été illustrés dans les planches excellentes de PIERCE (1909) et de BOURSIN (1956).

La forme française ressemble tout à fait à l'allemande, dont j'ai pu comparer une longue série provenant de Rügen (Poméranie), au British Museum, à Londres. La race britannique a les ailes antérieures un peu plus foncées avec les dessins, c'est-à-dire les points noirs post-médians plus souvent et plus fortement indiqués ; la forme de Dorset est même plus foncée que celle du Kent. Considérant que les localités allemandes sont séparées par 1.300 km du Havre et sont plus septentrionales que celles de l'Angleterre et la France, il me paraît remarquable que la forme havraise ressemble plutôt à l'allemande qu'à l'anglaise distante de 300 km seulement.

P. morrisii pourrait aussi exister dans d'autres localités semblables de la région entre Le Havre et Tancarville, peut-être même sous les falaises orientées au nord-ouest de la côte entre Le Havre et Le Tréport, sauf là où les falaises sont verticales ; on devrait aussi le rechercher dans l'Eure et le Calvados, par exemple à Saint-Sansom et près de Honfleur.

Cette découverte montre que l'on a tort de négliger les régions réputées comme peu riches en Lépidoptères ; elles recèlent souvent des Hétérocyères bien remarquables.

RÉFÉRENCES

BOURSIN (C.). Eine neue *Arenostola* aus Zentral-Asien. Beiträge zur Kenntnis der Agrotidae-Trifinae, N° 86 (Mitt. Münch. ent. Ges., 46, 1956, p. 306, pl. 13).

EDELSTEN (H.M.) and TAMS (W.H.T.). The identity of *Acosmetia morrissi* Dale (in MORRIS) (The Entomologist, 71, 1938, p. 160).

HAGGETT (G.). Larvae of British Lepidoptera not figured by BUCKLER, part VI (Proc. Trans. South London ent. nat. Hist. Soc., 1961, p. 134-148, pl. VIII-XI).

PIERCE (F.N.). The genitalia of the British Noctuidae. 1909, A.W. Duncan edit., Liverpool.

URBAHN (E. & H.). Die Schmetterlinge Pommerns mit einem vergleichenden Überblick über den Ostseeraum : *Macrolepidoptera* (Stett. ent. Zeit., 100, 1939 p. 185-826).

WILTSHIRE (E.P.). La redécouverte de *Hydraecia hucherardi* en Normandie (Alexandria, VIII, 1973, p. 52-57, fig. 2, avec carte). — La région du Havre et ses papillons (Actes Congr. extr. cent. Soc. géol. Normandie et Amis du Mus. du Havre, 61, 1974, p. 191-202).

LES LÉPIDOPTÈRES DE LA GAUME FRANCO-BELGE (ESQUISSE ZOOGÉOGRAPHIQUE ET LISTE DES ESPÈCES)

(suite)

par Henri HEIM DE BALSAC et Marcel CHOUL

Mesogona acetosellae Schiff. — Très rare en Gaume. Une seule capture semble-t-il à Virton-Rabais (V. SCHERBAEL). Autrefois très rare dans le calcaire mosan et en Ardenne. Une seule capture depuis la guerre à Francorchamps, 1966 (HACKRAY) ; présumé éteint en Belgique. Une capture dans le Palatinat en 1958.

Hadeninae

Anarta myrtilli L. — Assez rare en Gaume belge : Arlon (WAGNER), Bois de Saint-Léger (V. SCHER.), Bois de Chatillon, Stockem (ROSMAN et M.C.), Virton (BRAY). Pas rencontré en zone française où la plante nourricière (Bruyères) fait défaut. Rare dans le Luxembourg (WAGNER). Commun dans le Palatinat.

Discestra marmorosa Bkh. — La Gaume constitue une zone limite pour cette espèce plutôt méridionale. On ne peut citer qu'une capture à la Côte de Morimont ♂, 14-VI-69 (STEFFENS) aux limites de la Gaume française. Deux exemplaires capturés dans le calcaire mosan par A. LEGRAIN : ♂ Resteigne 20-IV-68, ♂, Han-sur-Lesse 24-V-70. Très rares captures dans le Palatinat.

Discestra trifolii Hfn. — L'espèce est une banalité dans la plupart des régions françaises. Et pourtant, en Gaume française, c'est une rareté : à peine un spécimen par saison en moyenne. Par contre bien représentée dans la région de Metz (vallée de la Moselle). Assez rare en Gaume belge (M.C.). Assez répandue au Luxembourg (WAGNER). Très commune dans le Palatinat.

Hada nana Hfn. (= *dentina* Schiff.). — C.

Polia bombycina Hfn. (= *adyena* Schiff.). — Assez commun dans toute la Gaume. Irrégulièrement réparti dans le Palatinat.

Polia hepatica Cl. (= *tincta* Brahm). — Cet eurasiatique de faune froide se rencontre par exemplaires isolés dans toute la zone belge non calcaire : Bois de Saint-Léger (M.C.), Buzenol (M.C.), Fouches (A. LEGRAIN), Jamoigne (DERENNE), Laclaireau (M.C.), Orval (DERENNE), Lagland (ROSMAN), Vanece (M.C.), Vallée du Chou (A. LEGRAIN), Virton-Rabais (DERENNE). Il est toutefois bien moins abondant que dans les Hautes-Fagnes où il est assez commun certaines années. Pas rencontré en zone française. Signalé de quelques points du Luxembourg (WAGNER). Isolé et presque uniquement localisé au Hardt pour le Palatinat.

Polia nebulosa Hfn. — C.

Pachetra sagittigera Hfn. (= *leucophaea* Schiff.). — Assez rare dans toute la Gaume, contrairement aux assertions classiques le donnant comme commun en bien des régions.

Sideridis albicollis Hb. — « Assez répandu à Virton Saint-Mard, Bois de Virton » selon le Catalogue monographique. On ne sait trop sur quels fondements reposent ces assertions. BRAY avait capturé trois spécimens à la lampe à Virton : 10-6-12, 20-6-12, 6-6-24 ; SAUSSUS, un exemplaire semble-t-il à Saint-Mard, et celui du Bois de Virton reviendrait à V. SCHEPDAEL. M.C. signale un sujet à Torgny et un autre à Fouches (A. LEGRAIN). En zone française, nous ne pouvons indiquer que deux sujets capturés à Buré, avant-guerre (1934 ou 1935). Ces données traduisent un peuplement irrégulier et assez maigre. Signalé de Luxembourg par WAGNER. Pour le Palatinat captures isolées et peu nombreuses.

Heliophobus reticulata Goeze. — L'espèce paraît assez rare en Gaume belge : Buzenol (M.C.) Laclaireau (ROSMAN), Virton, Saint-Mard (V. SCHEP.), Torgny, Fouches (A. LEGRAIN), Huombois (VANDIER). Toutefois BRAY le dit a.c. à la lampe (Virton) certaines années. Franchement commun en zone française, ce qui confirmerait son attraction pour les sols calcaires. Assez répandu dans le Luxembourg (WAGNER). Pour le Palatinat, abondant seulement dans le Nord.

Mamestra brassicae L. — C.

Mamestra persicariae L. — C.

Mamestra contigua Schiff. — Assez commun en Gaume belge. De même pour la zone française. Toutefois infiniment plus rare que *w-latinum* et *thalassina*. Mieux représenté dans la vallée de la Chiers que dans celle du Dorlon. Pas rare dans le Luxembourg selon WAGNER. Dispersé dans tout le Palatinat, plus dense dans le Nord et les zones sablonneuses.

Mamestra w-latinum Hfn. — C.

Mamestra thalassina Hfn. — Commun. Réputé n'avoir qu'une seule génération. Toutefois capturé deux fois en automne, à Buré (septembre).

Mamestra suasa Schiff. — C.

Mamestra oleracea L. — C.

Mamestra aliena Hb. — La capture du Dr FONTAINE, à Virton, a donné lieu à une erreur de détermination (A. LEGRAIN). Une seule capture authentique pour la Gaume belge : Torgny 28-VI-58. (DE LAEYER). Très localisé mais commun dans le calcaire mosan, environs de Han-sur-Lesse (DE LAEYER, FOUASSIN, HOUYER, LEGRAIN). C'est une espèce des brometum secs, avec rochers et éboulis. Jamais rencontré ni à Buré, ni au Moulin Batin. Un ♂ 14-VI-1969 sur la côte de Morimont (STEFFENS). Une seule capture pour le Palatinat.

Mamestra pisi L. — C.

Mamestra biren Goeze (= *glauca* Hb.). — VAN SCHEPDAEL éprouve le besoin de semer un doute sur l'indigénat de cette espèce et sa localisation extrême en Belgique (1). Cela est d'autant plus fâcheux qu'il s'agit d'une espèce très intéressante pour la Gaume en ce qu'elle représente un élément caractéristique de faune froide, réfugié en montagne lorsque la latitude s'abaisse : en France, c'est un hôte des Pyrénées, du Massif Central, des Alpes, Vosges. En Belgique commun et non pas exceptionnel dans les Hautes-Fagnes. Mais, en outre, *M. biren* « descend » jusqu'en Gaume ainsi que ses plantes préférentielles *Vaccinium uliginosum* et *myrtillus*, comme en témoigne la capture d'un ♂ et d'une ♀, à Fouches, 1-VI-1963 (BOLLAND et A. LÉGRAIN). Son absence de la zone française n'est que très normale. Dans le Palatinat une population régulière et assez fournie existe dans le Landstuhler Bruch.

Mamestra bicolorata Hfn. (= *serena* Schiff.). — Assez commun dans toute la Gaume. Deux générations. Paraissait plus abondant du temps de BRAY (avant-guerre).

Mamestra dysodea Schiff. — Beaucoup plus rare que la précédente, tant en Gaume belge que française. Pour cette dernière zone l'espèce est même irrégulière, n'apparaissant pas chaque année. Régulier mais faible densité dans le Palatinat.

Hadena rivularis F. — C.

Hadena perplexa Schiff. (= *carpophaga* Bkh.). — Espèce rare en Gaume belge : on ne peut relever qu'une douzaine de captures depuis la guerre. En zone française régulier chaque année en petit nombre et aux deux générations. Rare dans le Palatinat.

Hadena compta Schiff. — Assez rare en Gaume belge. Régulier en petit nombre en zone française.

Hadena confusa Hfn. (= *conspersa* Schiff.). — Considéré comme rare en Gaume belge : Buzenol (M.C.), Chantemelle (DERENNE), Fouches (A. LÉGRAIN), Florenville (V. SCHEP.), Laclaireau (M.C.), Lamorteau (SIBILLE), Vance (M.C.), Virton (BRAY). Régulier en petit nombre en zone française. Rare dans le Sud du Palatinat.

Hadena bicruris Hfn. (= *capsincola* Schiff.). — Assez rare en Gaume belge. Régulier en petit nombre dans la zone française. Assez rare en Palatinat, mais la chenille serait commune.

Hadena filigrama Esp. — Cet eurasiatique est nettement de tendance méridionale. Pas mentionné dans le Catalogue. Un article de C. VERSTRAETEN (Linn. Belgica, II [2], 1962, p. 30-34), consacré à cette espèce conclut à peu près en ces termes : « Localisé dans le Quercetum sessiliflorae medio-europaeum sur versants siliceux thermophytes des vallées étroites de l'Est

(1) Catalogue des Noctuides de Belgique (Linn. Belgica, 1-V-64, p. 100).

et du Sud de la Belgique». En fait, ce n'est pas essentiellement le sol siliceux, mais bien plutôt le micro-climat, qui conditionne la répartition en Belgique. Les plantes nourricières *Silene nutans* et *S. inflata* sont elles-mêmes plus largement répandues que le papillon et nullement calcifuges. *H. filigrama* a été d'abord rencontré dans le district dit du calcaire mosan, où se retrouvent bon nombre de formes « méridionales ». Petit Han, 24-VI-54 (DE LAEYER), Belvaux (HAN) VI-1958 (DE LAEYER et HOUVEZ), Petit Barvaux (quatre exempl.) VI-61 (VERSTRAETEN). Il appartenait à A. LEGRAIN (M.C.) et ROSMAN de démontrer la présence en Gaume belge : 2 ♀, Buzenol 6 — 18-VI-64 (M.C.), 2 ♀ Laclaireau 10-VI-66 (M.C.), ♀ Laclaireau 27-VI-66 (ROSMAN), ♀ Laclaireau 11-VI-66 (ROSMAN), ♂, ♀ Laclaireau 3-VII-65 (A. LEGRAIN), ♂ et ♀ Laclaireau, 25-VI-65 (A. LEGRAIN et N. GILLET). Par contre, l'espèce n'a pas été décelée en zone française, jusqu'ici du moins. Dans le Palatinat, très localisé dans la zone septentrionale, ainsi que d'autres thermophiles.

Cerapteryx graminis L. — Régulier et presque commun dans toute la Gaume sans jamais abonder.

Tholera decimalis Poda (= *popularis* F.). — C.

Tholera cespitis Schiff. — Incomparablement moins répandu que le précédent, et cela dans toute la Gaume. Selon VAN SCHOPDAEL serait d'acquisition assez récente en zone belge ? En Gaume française, l'espèce est régulière mais ne dépasse guère une dizaine de spécimens par saison et au mieux. En Palatinat, clairsemé, surtout dans la zone accidentée.

Panolis flammea Schiff. — L'espèce est presque commune dans les Pineraies de la Gaume belge. Quelques spécimens seulement se rencontrent en zone française. Peu abondant dans le Palatinat.

Xylomyges conspiciharis L. — L'espèce recherchant les milieux calcaires selon les données classiques est commune à Buré même. Dans les Brometum on peut voir le soir des ♀ déposant leurs œufs au sommet des tiges de Graminées desséchées. Par contre en zone belge *Xylomyges* paraît moins répandu. La forme bicolor l'emporte légèrement sur les formes grises ou intermédiaires. Commun dans le Palatinat.

Orthosia cruda Schiff. — C.

Orthosia miniosa Schiff. — Le plus méridional des *Orthosia* s'approche en Gaume de ses limites de dispersion. Irrégulier en zone belge selon les années. Régulier en zone française où l'on peut observer de un à quinze spécimens (au mieux) par saison. Assez bien représenté au Palatinat.

Orthosia opima Hb. — C'est le plus remarquable des *Orthosia* de la Gaume bien que le Catalogue monographique ne le mentionne pas. Représentant caractéristique de faune froide, cette espèce est localisée en France aux systèmes montagneux de l'Est : Isère, Jura, Vosges. En Belgique c'est un hôte de l'Ardenne, commun dans les Hautes-Fagnes.

Mais comme bien d'autres espèces, passant pour « caractéristiques » du district ardennais, *opima* s'étend au Sud jusqu'à la Gaume et comme elle n'est pas liée à une flore calcifuge elle franchit allègrement la frontière pour occuper au moins la zone bajocienne des vallées du Dorlon et de la Chiers.

L'espèce est très rare en Gaume proprement belge (une capture, Buzenol, 12-IV-64, M.C.) et quelques autres à Torgny (Dr Houvez *leg.*, 12-27-IV-1963). Cela tient sans doute aux trop rares chasses de nuit effectuées à cette période précoce et froide. A Buré et au Moulin Batin, où il fut chassé systématiquement à la fin de mars et au début d'avril, l'espèce est bien implantée, mais en petit nombre (1-3 captures par saison, sauf en 1963 année très favorable). Un spécimen mélanisant a été rencontré. Une capture au Luxembourg (Kautenback, Mullerberger) d'après WAGNER. Rare dans le Palatinat.

Orthosia populeti F. — L'espèce est mieux représentée que les deux précédentes en Gaume. Toutefois elle reste assez rare en zone belge : Bois de St-Mard (A. LEGRAIN), Buzenol (M.C.), Torgny (Houvez), Virton (V. SCHEP.). BRAY n'avait pas réussi à l'attirer à sa lampe. En zone française n'apparaît pas tous les ans, mais certaines années une cinquantaine de spécimens observables. Trouvée à Luxembourg (ROSMAN). Rare dans le Palatinat.

Orthosia gracilis Schiff. — C.

Orthosia stabilis Schiff. — C.

Orthosia incerta Hfn. — C.

Orthosia munda Schiff. — Commun. Recherche les fleurs de *Daphne mezereum* lorsque floraison et éclosion coïncident, mais les Saules restent la grande ressource en nectar, comme pour tous les autres *Orthosia*.

Orthosia gothica L. — C.

Mythimna turca L. — En France, espèce se trouvant « presque partout, mais localisée » d'après LHOMME. De même en Belgique : assez commune en Campine, et dans le District calcaire mosan mais très localisée en cette dernière région ; éparse ailleurs. Pour la Gaume, *turca* doit être considéré comme très rare : BRAY n'avait observé aucun spécimen, et pour la zone belge on ne peut citer que deux captures à Virton par SAUSSUS. En zone française (Buré et Moulin Batin) cinq captures seulement par H.H.B. Par contre en forêt de Merles, l'espèce est tout à fait régulière à la fin de juin et au début de juillet, et assez commune (de un à dix spécimens par soirée favorable, par exemple 8 ♂, 3 ♀, le 27-VI-70). Le fait a été vérifié en 1970 et 1974 (H.H.B., M.C., LEGRAIN, ROSMAN). Localisé et peu abondant dans le Palatinat.

Mythimna conigera Schiff. — En France « presque partout, surtout dans les régions montagneuses, localisé ailleurs » d'après LHOMME. Assez commun en Gaume belge de Vance à Torgny. Commun en zone française. Pas rare dans le Palatinat.

Mythimna ferrago F. (= *lithargyria* Esp.), — C.

Mythimna albipuncta Schiff. — C.

Mythimna vitellina Hb. — Cette espèce typiquement méridionale peut se rencontrer partout en France du fait de son comportement migratoire. Mais il paraît assez normal que la région du Nord-Est soit la moins favorisée à cet égard. Ainsi en Gaume française n'avons-nous rencontré *vitellina* qu'en deux occasions : à Vexin d'une part, à Buré d'autre part et cela en septembre et octobre (un spécimen très frais et l'autre très défraîchi). Pour la zone belge, il n'est guère cité que Torgny (Van Schepdael) ; d'ailleurs l'espèce ne semble pas avoir été reprise en Belgique depuis la guerre. Cité de l'ensemble du Palatinat avec une densité supérieure dans la vallée du Rhin.

Mythimna unipuncta Haw. — Jusqu'aux années 1969, 1970 et 1971, tout le Nord-Est de la France, ainsi que la Belgique, avaient été « épargnés » par cette espèce pantropicale et migratrice. Le terme « épargné » évoque les ravages causés par cette Noctuelle dans les régions chaudes, notamment en Amérique, ravages qui ne sauraient toutefois se répéter en France. Depuis longtemps cette espèce, d'origine américaine, s'était implantée dans la moitié méridionale de la France ; de là, elle avait colonisé le littoral atlantique (au sens large) et s'était propagée aux îles Britanniques. Une capture récente au Havre (8-X-1970, E.P. WILTSHER) fut la première pour la Normandie, et une autre était connue de Hollande. On est en droit d'invoquer ici l'influence du climat maritime. Mais l'Europe centrale ne pouvait se prévaloir que de quelques captures exceptionnelles, plus ou moins isolées. Or, une propagation vers l'est, à partir du territoire français semble s'être amorcée récemment. C'est ce qui résulte des constatations faites tant en Gaume qu'en Suisse (à Reichenburg, entre le lac de Zürich et le Wallensee) : notre collègue helvétique A. BIRCHLER note en effet, dans ce secteur et durant les mois d'octobre et novembre, des apparitions plus ou moins isolées (de un à quatre sujets) en 1960, 61, 68 et 70. Auparavant, il n'avait pu observer qu'un seul spécimen le 15-X-1940. Mais brusquement en 1971, le même auteur constate l'apparition de vingt-deux spécimens entre le 4 octobre et le 17 novembre. C'est durant cette même année, le 18 octobre, que nous capturons au Moulin Batin 1 ♂ en parfait état de fraîcheur, que P. ROSMAN identifie immédiatement (1). Ce fait est synchrone des observations faites en Suisse. Puis en 1972, les 27 et 28 octobre, par soirées exceptionnellement favorables, nous capturons à Buré et au Moulin Batin, une série de douze spécimens, tant ♂ que ♀, tous en parfait état de fraîcheur, comme s'ils étaient éclos sur place. Saussus, alerté, poursuivit durant les jours suivants des chasses à la lampe dans divers biotopes tant en zone française que belge et en dépit d'un temps médiocre ; il parvint ainsi à capturer un spécimen authentiquement belge à Ethie-Bon-Lieu, le 29 octobre 1972. Puis le même chasseur s'aperçut que dans ses cartons se trouvait

(1) Cette capture a été signalée par Van Schepdael (Linn. belges, n° 3, mars 1972) d'après nos indications.

une Noctuelle qu'il n'avait pu déterminer et se rendit compte que c'était un *unipuncta* pris à Huombois, le 2 novembre 1969. Ce serait donc en réalité la première capture pour la Belgique et pour la Gaume. Une troisième capture belge a été effectuée par M. Dumont, à Virton-Saint-Mard, le 4 novembre 1972. Mais ces questions de priorité restent secondaires. A partir des données précédentes exactement notées, il s'agirait de savoir si l'espèce deviendra un migrateur régulier ou bien si elle s'implantera en Gaume. A la faveur des hivers très doux 1972-73 et 1973-74 on aurait pu s'attendre à une implantation, au moins locale, mais il faut bien reconnaître que durant les périodes estivales (et d'arrière-saison) des années 1973 et 1974 aucun *unipuncta* n'a pu être recensé en Gaume. L'avenir nous montrera ce qu'il convient de penser de ces apparitions, fussent-elles importantes, comme celle de 1971 en Suisse et celle de 1972 en Gaume. L'espèce n'a pas (encore ?) été notée dans le Palatinat.

Mythimna pudorina Schiff. — LHOMME se montre discret quant à sa répartition en France. Pour la Belgique, il écrit « Localisé et très rare ». Ce que répète VAN SCHEPDAEL en indiquant Lamorteau. Cette discrétion pour la région franco-belge surprend quelque peu. En fait, l'espèce est assez commune en Gaume belge : Bois de Saint-Léger, Ethel-Laclairéau, Vance, Virton-Rabais (M.C.). En zone française *pudorina* est régulier et franchement commun. Signalé de l'ensemble du Palatinat, mais localisé.

Mythimna straminea Tr. — France : « centrale et septentrionale, surtout régions marécageuses » (LHOMME). En fait, se trouve aussi en Provence et dans le Sud-Ouest. L'espèce existe partout en Belgique où il y a des phragmitales mais toujours rare. Sa densité semble un peu moins faible en Campine et en Gaume : un à quatre exemplaires par nuit favorable. En Gaume belge en réalité assez rare : Virton (BRAY, SAUSSUS), Bois de Saint-Léger, Laclairéau (M.C.). De même, à Vance, en dépit des zones marécageuses (M.C.). Pour la Gaume française nous ne pouvons citer qu'une demi-douzaine de captures. Dans le Palatinat isolé et rare.

Mythimna impura Hb. — « Presque partout en France et en Belgique » (LHOMME). « Assez rare et fort dispersé en Gaume » (VAN SCHEPDAEL). En réalité commun dans toute la Gaume, un peu moins abondant que *pallens*. Commun dans le Palatinat.

Mythimna pallens L. — C.

Mythimna l-album L. — Considéré comme une banalité en France, devient toutefois une rareté dans le Nord-Est, particulièrement en Gaume. En zone française, deux captures seulement à Vezin et Moulin Batin. En zone belge très rare ; deux observations : Buzenol, Laclairéau (M.C.). Par contre mieux représenté à l'ouest à partir de la ligne Dinant-Louvain-Campine, voire commun dans le District calcaire mosan (LEGRAND). Signalé de l'ensemble du Palatinat, mais surtout du sud de la vallée du Rhin. Disparaît après les hivers froids.

Mythimna sicula Tr. (= *scirpi* Dup.). — La distribution en France, telle qu'elle est indiquée par LHOMME, reste peu compréhensible : « Occi-

dentale... méridionale». Le peuplement de la Gaume la contredit à l'évidence. Si l'espèce se montre aujourd'hui assez rare en zone belge : Buzenol, Laclaireau, Etbe (M.C.), Virton Saint-Mard, Huombois (VERDICKY, VAN SCHEPDAEL), elle était autrefois commune à Virton selon BRAY. En zone française, ce *Mythimna* est régulier et commun dans les vallées de la Chiers et du Dorlon, aussi bien avant la guerre qu'aujourd'hui. La population gaumaise appartient franchement à la ssp. *scirpi* Dup., tandis que le district calcaire mosan est habité par la ssp. *belgiensis* Derenne (A. LEGRAIN).

Se retrouve dans le Palatinat, Bade et Rheingau. Les auteurs allemands parlent de deux générations annuelles. En ce qui concerne la Gaume française nous n'avons rencontré qu'une seule fois un spécimen d'automne (septembre) pouvant faire penser à une seconde génération.

Mythimna obsoleta Hb. — Largement distribué en France. Pour la Belgique L'HOUME n'indique que la Campine et le Catalogue monographique le dit rare. En fait l'espèce est rare à Lamorteau (LEGRAIN), Etbe et Laclaireau (M.C.) mais par contre commune à Meix devant Virton, Vance : 6 ♂ 2 ♀ 19-VI-67 et 13 ♂ 13-VI-68 (M.C.) dans les phragmitaies. En zone française, ce *Mythimna* est régulier mais en petit nombre de fin mai à septembre. Dans le Palatinat n'existe communément que dans les phragmitaies.

Mythimna comma L. — C.

Senta flammea Curtis. — De cette espèce si caractéristique il est bien peu de lieux de capture qui soient cités par L'HOUME pour la France : Loiret (RADOT), Marne (CARUEL), Seine-et-Oise (LAVALLÉE, BOURSIN), c'est-à-dire dans la moitié septentrionale du pays où *flammea* est monogoneutique. E.P. WILTSHIRE vient de signaler *flammea* de la région havraise (Seine-Maritime) et nouvelle pour la Normandie. DUQUEF dans son récent article (*Alexandor*, VIII, 1974, fasc. 8, p. 375) donne une carte de la répartition de *flammea* en France et nous permet d'ajouter les départements suivants : Nord (PAUX, LOHET), Pas-de-Calais (DUQUEF, LOHEZ, ORHANT), Somme (DUQUEF), Oise (DUQUEF), Aisne (LEGRAND), Meurthe-et-Moselle (H.H.B.), Yonne et Nièvre (BOUROGNE). Quant à la moitié méridionale de la France, cette espèce ne semble connue que du Sud-Ouest : Pyrénées-Atlantiques (ADKIN), Landes (ADKIN, LEGRAIN), Gironde (Abbé VIGNEAU, Y. DE LAJONQUIÈRE, etc.), Dordogne (DUFAY). Dans toute cette région *flammea* est digoneutique. D'après le matériel récolté trois années consécutives dans les phragmitaies en bordure des grands étangs des environs d'Azur (Landes), par notre collègue Albert LEGRAIN, les époques de vol, et l'avis de différents auteurs, il semble bien que *stenoptera* Stgr. soit simplement la seconde génération (fin juillet à septembre) de *flammea* et non une bonne espèce ainsi que le mentionne le récent ouvrage « Die Schmetterlinge Mitteleuropas » du Dr. W. FORSTER et du Prof. Dr. Th. A. WOHLFAHRT (Vol. 4, p. 314; planche 32, fig. 3). La répartition donnée est la suivante : « au Sud des Alpes » (l'exemplaire figuré provient du Nord de l'Italie : Lac d'Iseo, Iseo), « et en Hongrie ». On peut ajouter : en Roumanie, le

Delta du Danube (Ponarscu-Gonj), la région de l'Amour (Seitz) et probablement jusqu'au Japon. En plus de la distribution sus-mentionnée, le reste de la répartition où *flammea* n'a qu'une génération (mai à début juillet) s'établit comme suit : Grande-Bretagne, Hollande, Belgique, France (moitié septentrionale), Danemark, Allemagne (littoral de la mer du Nord et de la Baltique) et Autriche. En Belgique, il n'est guère que les recherches de LEGRAIN et M.C. pour nous éclairer. L'espèce se trouve en Campine limbourgeoise et anversoise, un seul exemplaire a été signalé des environs de Bruxelles.

En Gaume belge, quelques spécimens isolés : Buzenol 2 ♀ 23 et 24-VI-67 (M.C.), Laclaireau 1 ♀ 28-VI-68 (ROSMAN et M.C.), Ethé 2 ♀ 19-VI-67 (M.C.) et 1 ♀ 28-VI-68 (ROSMAN et M.C.), Robelmont 2 ex. 10-VI-73 (DOBIVALL), Saint-Léger 1 ex. (LEGRAIN). Par contre, la densité augmente dès que l'on se trouve à proximité de peuplement de *Phragmites* de quelque importance : entre Berchiwe et Meix-devant-Virton 8 ♂, 1 ♀ 12-VI-69 (M.C.), Fouches 4 ex. (LEGRAIN), Vance 10 ♂ 6 ♀ 7-VI-67, 14 ♂ 4 ♀ 19-VI-67, 4 ♂ 8-VI-68, 1 ♂ 2 ♀ 13-VI-68, 3 ♂ 1 ♀ 25-VI-68 (M.C.).

En Gaume française, *Senta* est régulier à chaque saison, fin mai début juin, en petit nombre, c'est-à-dire que cinq à dix spécimens peuvent être observés par saison. Assez commun dans le Bois de Merles (Woëvre) en juin 1970 (M.C.). Pas signalé dans le Palatinat.

Cucullinae

Cucullia absinthii L. — Espèce largement répandue en France et en Belgique ; mais les auteurs restent très discrets quant aux densités. En ce qui concerne la Gaume belge, c'est BRAY qui fut le mieux placé pour réaliser une série de huit captures, à Virton même avant la guerre ; il ne semblait pas considérer l'espèce comme rare. A. LEGRAIN prit un ♂ (6-VIII-64), à Laclaireau. En zone française, nous n'avons réussi à attirer aux lumières qu'une demi-douzaine de spécimens, répartis entre Buré et le Moulin Batin. En dépit d'une densité qui semble bien faible l'espèce se maintient dans la région sans augmenter ni diminuer, à preuve la succession des observations. Par ailleurs, la présence de l'espèce est révélée par le fait suivant. En 1935, sans motif bien particulier, un pied d'Absinthe vraie *Artemisia absinthium* L., fut planté dans le potager de Buré. Quelle ne fut pas notre surprise de constater au cours de l'été la présence d'une dizaine de chenilles caractéristiques, dont l'élevage donna naissance, la saison suivante, à des imagos d'*absinthii*. Cet unique pied de végétal avait donc réussi à fixer une ♀ se trouvant dans les parages et qui serait sans doute passée inaperçue. La tendance de nos collègues à considérer *absinthii* comme une espèce anthropophile, recherchant les jardins, est peut-être bien fondée, l'Absinthe, plante préférentielle ne croissant pas spontanément dans la région. OLIGER signale des chenilles en petit groupe sur *Artemisia vulgaris* en VIII, rare, dans le Sud de la Meurthe-et-Moselle, plateau de Malzeville (Alexanor, V, 1967, fasc. 2, p. 50). Dans le Palatinat, l'espèce paraît dispersée dans les différents secteurs.

Cucullia chamomillae Schiff. — Espèce de tendance méridionale approchant en Gaume de ses limites de distribution. Avant la guerre se prenait en Belgique tout en restant rare ; actuellement semble devenue très rare, mais néanmoins encore régulière : on signale en moyenne au moins une capture chaque année dans les Flandres et le centre du pays. En Gaume signalée par Derenne à Virton-Rabais, mais pas retrouvée depuis. Pour la zone française, nous citerons sept captures dont trois d'avant-guerre, tant à la lampe que sur les fleurs. L'imago butine volontiers sur les *Lychnis* au crépuscule alors que *C. umbratica* recherche les fleurs odorantes (*Julienne*, *Phlox*, etc.). Dans le Palatinat dispersée et peu fréquente.

Cucullia lactucae Schiff. — On pourrait répéter ici ce qui se rapporte à l'espèce précédente. Pour la Gaume belge (voire pour l'entière Belgique) il ne semble exister que la citation de SIMILE, à Torgny, en 1910, et deux autres de BRAY l'une au bois de Saint-Mard et l'autre à Virton même. Pour la zone française, il nous est possible de donner des indications remontant avant la guerre de 1914. A cette époque des chenilles furent récoltées, à deux reprises pour le moins, en vue de leur préparation par soufflage. Depuis la dernière guerre, nous ne citerons qu'une seule capture en 1974. De cette demi-douzaine d'observations cinq se rapportent à des chenilles ; seule la dernière concerne un individu attiré par la lumière. La chenille est hautement caractérisée par sa livrée, et elle semble s'exposer ostensiblement aux regards sur les inflorescences des Laitues cultivées. La chrysalide se trouve en terre à l'intérieur d'une coque assez solide. OLIGER signale des chenilles isolées sur fleurs et graines de Laitue et *Sonchus* fin VI, VII, rare, dans le Sud de la Meurthe-et-Moselle : Malzeville et Mangonville (*Alexandor*, V, 1967, fasc. 2, p. 50). Dispersé à travers le Palatinat.

Cucullia lucifuga Schiff. — LEBOMME indique simplement pour la France « Montagnes : Pyrénées, Alpes ». D'aucuns considèrent l'espèce comme « boréo-alpine ». Il est toutefois des lieux de capture où climat et altitude sont simplement de caractère « montagnard » ainsi « au-dessus de Grasse (Alpes-Maritimes) et Notre-Dame du Chêne (Doubs) » d'après LEBOMME. Les localités où *lucifuga* a été repéré tant en Meurthe-et-Moselle qu'en Belgique, rentrent dans cette dernière catégorie.

OLIGER signale deux chenilles sur *Inula conyzia*, l'une en VI-59, l'autre en VI-62 trouvées dans la même station, friches sylvatiques, très rare dans le Sud de la Meurthe-et-Moselle : Lay-Saint-Christophe (*Alexandor*, V, 1967, fasc. 2 p. 50).

Dans l'extrême Nord du même Département, une capture (8-VII-1964) a été effectuée à Buré par H.H. de B. et sa détermination confirmée par DE TOULGOET et DURAY.

En Belgique, une seule capture connue dans le district calcaire mosan : 1 ♀ Belvaux près de Han-sur-Lesse, 6-V-1960, LEPERSONNE leg., in coll. Dr. Houyez, genitalia prép. C. Dufay n° 2007.

C. lucifuga est un élément eurasiatique : France, Belgique, Allemagne, Autriche, Hongrie, Danemark, Suède et Russie ; Arménie, Sibérie occidentale et orientale, Mongolie et Tibet. Dès lors, il vient compléter la cohorte des espèces « montagnardes » ou de faune froide qui se rencontrent en Gaume, en dépit de l'altitude bien faible (400 - 450 mètres), mais à la faveur du climat continental, semble-t-il : nuits fraîches, voire froides et humides, journées relativement chaudes dans des biotopes calcaires ; pentes rocheuses et éboulis (Han-sur-Lesse), versants pierreux des collines boisées dans une vallée à prairies avec végétation luxuriante (Buré) ; telles sont apparemment les conditions écologiques tout juste suffisantes à la survie de *lucifuga* dans nos régions. A preuve, sa très faible densité montre à l'évidence que le calcaire mosan et la Lorraine se trouvent à la limite de son aire de dispersion vers l'ouest à cette latitude. *C. lucifuga* n'a été mentionné que sporadiquement dans les différents secteurs du Palatinat (Spire, Pirmasens, Kaiserslautern, Grünstadt, etc.) et seulement par GRIEBEL, c'est-à-dire avant 1910.

Cucullia umbratica L. — C.

Cucullia asteris Schiff. — L'espèce est dite se trouver « presque partout » (Lhomme) en France comme en Belgique, encore que rien ne soit dit sur sa densité. Pour la région qui nous occupe, l'intérêt découle du fait d'une différence très nette du peuplement selon qu'il s'agit des zones belge ou française. Dans la première de ces zones *asteris* semble très mal représenté. BRAY n'avait pris qu'un seul sujet à Virton 20-VII-1930. Depuis lors, semble-t-il, seulement une autre capture à Buzenol 21-V-1966 (M.C.). Il en va différemment pour la zone française : chaque année, on peut observer un ou deux spécimens, soit à Buré, soit au Moulin Batin, de fin mai au début d'août. La densité est très faible, mais reste constante. Avant la première guerre, alors que le jardin de Buré était régulièrement pourvu de Reine-Marguerite, il n'était pas rare d'observer, sur les gros capitules de cette Composée, les chenilles d'*asteris* ; bien que de teintes assez modestes, cette larve dans une position enroulée restait très visible sur les fleurs. Les ligules de la plante cultivée constituent un aliment préférentiel par rapport aux végétaux spontanés tout au moins dans notre région. Olliger signale des chenilles en petite colonie sur *Solidago virgaurea* en VIII, assez rare, en Meurthe-et-Moselle, Champenoux, Lay-Saint-Christophe (Alexandor, V, 1967, fasc. 2, p. 50). Dans le Palatinat *asteris* semble très mal représenté.

Cucullia gnaphalii Hb. — De tendance méridionale très nette ce *Cucullia* aborde à peine la Gaume. On ne peut citer que la capture par M.C. d'un ♂ 13-VI-1961, à Torgny ; capture effectuée à la lumière en bordure de la Chiers, c'est-à-dire sur la frontière franco-belge. Un autre spécimen ♂ a été pris par RICHARD 20-V-1947, à Aye (près de Marche), région du calcaire mosan. LEGRAIN a retrouvé cet exemplaire à l'I.R.Sc. N.B., dans la collection Richard où il était erronément déterminé comme *C. artemisiae* lequel n'était connu de Belgique que par cet unique spécimen. Dès lors, *Cucullia artemisiae* Hfn. ne fait plus (ou pas encore ?)

partie de la faune belge. Par contre, il n'y a plus le moindre doute pour *gnaphalii* grâce aux deux captures authentiques citées plus haut. L'HOMME cite, d'après le Catalogue Lambillion, des captures isolées : Bruxelles, Dinant. Ardennes. Ces captures sont incontrôlables. En bordure de la Gaume, sur la Côte de Morimont, STEFFENS a pu prendre 2 ♂ 14-VI-1969. Les brometum des Hauts de Meuse doivent constituer les ultimes biotopes où l'espèce soit régulière. *C. gnaphalii* n'est pas cité du Palatinat.

Cucullia lychnitis Rbr. — Espèce plutôt méridionale, assez répandue mais rare en Belgique (L'HOMME d'après le Catalogue Lambillion). Cette mention demanderait sans doute à être révisée pour la Gaume. En zone belge, les références sont assez indigentes : BRAY avait obtenu un couple ex larva provenant du Rabais 24-VIII-1917 ; deux spécimens pris au bois de Saint-Léger par BIEBOUCK et DERENNE (exemplaires non vérifiés). Pour la zone française il en va différemment. L'espèce est régulière à chaque saison, mais en petit nombre (cinq à dix spécimens). Mieux représentée dans la vallée de la Chiers (Moulin Batin) que dans celle du Dorlon (Buré). Cette répartition est comparable à celle d'*asteris* semble-t-il. Parait mal représentée dans le Palatinat.

Cucullia scrophulariae Schiff. — L'espèce est dite se trouver « partout » en France et « presque partout » en Belgique d'après L'HOMME. En ce qui concerne la Gaume, il est presque impossible de définir les densités respectives de *C. scrophulariae* et de *verbasci* en raison de confusions possibles entre les deux espèces. *Scrophulariae* existe à Buré (dét. BOURSIK). Elle est signalée de Virton (Bray) et de Buzenol. Sporadique dans le Palatinat.

Cucullia verbasci L. — L'espèce est banale en France ; répandue « presque partout en Belgique » (L'HOMME). Présente en Gaume bien que les effectifs ne soient pas fournis. C'est le plus précoce des *Cucullia*, apparaissant dès la dernière décade d'avril. Semble peu abondant dans le Palatinat.

Calophasia lunula Hfn. — L'espèce est régulière, sans être abondante en Gaume française. Assez rare en zone belge : Buzenol (M.C.). La dernière génération est toujours mieux représentée que la première. La chenille, très bariolée, n'est pourtant pas très visible sur les fleurs de sa plante nourricière (*Linaria vulgaris*). Parait commun dans le Palatinat.

H. HEIM DE BALSAC. Ecole Normale Supérieure, 46, rue d'Ulm, Paris 5^e.

M. CHOUX. Quai Van Hægaerden, 2, Tour J.-F. Kennedy-22 B, 4000 Liège, Belgique.

(A suivre)

